

ÉCONOMIE

Tassé
8,00*
%

Intérêt annuel composé
5 ans, garanti P.Q.

Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

514 879-2100
1-800-55 Tassé

LE DEVOIR, LE MERCREDI 18 OCTOBRE 1995

AFFAIRES

La CSST réinventée

À la CSST, on place le discours de cette dixième semaine de la santé et de la sécurité au travail sous le thème de la prévention. Santé financière recouvrée, après avoir frôlé la catastrophe, l'intention apparaît fort louable. Après tout, la ministre de l'Emploi, Louise Harel, n'a pas été sans rappeler lundi qu'au Québec, en 1994 seulement, 130 travailleurs sont décédés des suites d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, et qu'il y a eu plus de 135 000 accidents et maladies liés au travail. Le slogan est de mise pour une CSST qui renaît de ses cendres. Mais pendant que le Conseil du patronat salive devant la baisse des taux de cotisation et que le gouvernement applaudit le retour des surplus budgétaires, on invite la CSST à compléter l'ensemble des étapes devant mener à sa véritable réinvention.



Gérard Bérubé

Le régime, qui fête cette année son quinzième anniversaire, revient de loin. De 1985 à 1993, il a connu pas moins de sept exercices financiers déficitaires sur neuf, pour un cumul de 2,2 milliards de dollars. Pour les seuls exercices de 1991 et de 1992, la CSST a comptabilisé un déficit total de 1,5 milliard. Et à la fin de 1993, sa dette actuarielle atteignait les 3,5 milliards.

Puis le redressement est survenu, orchestré par une direction placée sous les commandes de Pierre Shedler, promu à la présidence en novembre 1992. Sous son impulsion, la «boîte a été virée au complet» et la CSST a dégagé son premier surplus d'exploitation après quatre déficits consécutifs.

Le régime allait plus loin en 1994 en déclarant un premier surplus budgétaire depuis belle lurette, soit de 125,6 millions. Le taux de capitalisation du régime a pu grimper à 55,5 % en 1993, puis à 58,3 % l'année suivante.

L'on s'attend à ce qu'il atteigne 65 % cette année, tout cela étant accompagné d'un allègement (un peu prématuré, diront les discours syndicaux) du taux moyen de cotisation des employeurs, de 2,75 \$ par tranche de 100 \$ de la masse salariale en 1994 à 2,60 \$ du 100 \$ cette année. Ce taux ira à 2,52 \$ en 1996. Quant au déficit accumulé, il est désormais ramené au rang d'une hypothèque remboursable en 20 ans.

On a travaillé sur la réadaptation en donnant la priorité au droit du retour au travail de chaque travailleur accidenté. Alors qu'il fallait, avant 1992, 600 jours au travailleur avant qu'il n'amorce sa réadaptation, ce délai est passé à 90 jours. Et on a repris le dialogue avec le médecin-traitant sur la base des soins médicaux à apporter et non sur la contestation automatique du diagnostic. Tout cela devait enclencher le mouvement désormais souhaité de déjudiciarisation du processus. La CSST croulait sous le poids bureaucratique de 12 niveaux de décision et autant d'étapes d'appel possibles. Le recours aux tribunaux, systématique à cette époque pas si lointaine, entraînait des délais de l'ordre de trois à cinq ans.

Si le virage est toujours bien accueilli chez les partenaires et les clients du régime, on aime toutefois rappeler à la CSST que l'absence de déficit n'est pas garante d'un bon régime d'indemnisation, que tout ne baigne pas dans l'huile. On en veut pour preuve ce problème encore criant de l'évaluation médicale, tant lors de l'ouverture du dossier que lors du suivi, cette question médicale étant la pierre angulaire du régime d'indemnisation et de la réadaptation des travailleurs. «On a beau vouloir diminuer les paliers d'appel, on ne déjudiciarise pas si on n'élimine pas les sources de litiges», a souligné Claude Bouthillier, du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN).

«Avant l'introduction de la loi 35, en 1992, c'était l'admissibilité du travailleur, la reconnaissance de l'accident en milieu de travail qui faisait défaut. La contestation s'est déplacée depuis et, aujourd'hui, le tiers des dossiers contestés touche l'évaluation médicale.» Il y en aurait 8000, de ces dossiers, aujourd'hui. «Et ces questions d'ordre médical sont d'une grande complexité lorsque vient le temps d'établir la preuve», a ajouté M. Bouthillier. S'inspirant d'une expérience sur le terrain et de sa relation directe avec le travailleur accidenté, le représentant du CCMM déplore cette absence de neutralité, ce manque d'objectivité lorsque les quelques «petits papiers» déposés par le travailleur se heurtent à une deuxième opinion exigée par l'employeur, auprès d'un médecin choisi par ce dernier, le tout étant soumis à l'arbitrage du Bureau d'évaluation médicale de la CSST. L'opinion du médecin-traitant fait, ici, rarement le poids, selon M. Bouthillier. «Le processus est beaucoup plus rapide ainsi, mais à quel prix pour le travailleur?», se demande-t-il.

Et quand le mot d'ordre est à l'austérité dans la gestion des fonds publics ou dans la grille de dépenses des entreprises...

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Quel que soit le résultat du prochain référendum sur la souveraineté, les gens d'affaires canadiens et québécois continueront à gérer de manière rationnelle leur entreprise, estime le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Scaire.

D'autre part, M. Scaire a fait savoir que la Caisse disposait des liquidités nécessaires pour soutenir le cours des obligations du Québec sur les marchés financiers au cas où une éventuelle victoire du OUI créerait des turbulences. Il ne pense pas cependant que les marchés réagissent beaucoup à un vote favorable à la souveraineté. «Je ne vois pas de difficultés à ce niveau-là. D'autant plus que je ne prévois pas beaucoup de volatilité même advenant un OUI. Les marchés sont conscients de la réalité politique québécoise et canadienne aujourd'hui», a-t-il indiqué.

Ce dernier croit aussi que le Canada souffre d'un problème de structures politiques «de fond, de substance», qui requiert une solution appropriée, «un changement qui n'est pas mineur, comme le constatait la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec».

M. Scaire a tenu ces propos, hier à Montréal, dans le cadre d'une allocution prononcée devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. «Je veux faire partager mon assurance tranquille que les dirigeants d'entreprise vont continuer au cours des prochaines semaines et en toutes circonstances à gérer leur entreprise d'une façon optimale, d'une façon cohérente avec la recherche de la rentabilité et en visant la ligne des profits, le *bottom line*», a fait valoir M. Scaire. «Ce serait faire injure à la rigueur professionnelle des gens d'affaires de Montréal que de penser une seconde qu'ils pourraient négliger les intérêts de leur entreprise et de leurs actionnaires, en se désintéressant des marchés et des affaires rentables.»

Si une entreprise s'avise de déroger à ce comportement rationnel, les marchés auraient tôt fait de la sanctionner. «Si une compagnie ne prend pas les décisions les plus rationnelles pour son développement et ses actionnaires, les actionnaires vont la fuir», a-t-il soumis aux journalistes, au cours d'une rencontre de presse ayant suivi son discours.

Jean-Claude Scaire estime par ailleurs que le Canada doit trouver une solution à

ses problèmes politiques, qui durent, notent-ils, depuis 30 ans.

«La juste signification de la permanence de cette question m'apparaît être la suivante: il s'agit d'un problème qui ne se résorbe pas tout seul, qui doit donc avoir des causes réelles, un problème qui appelle une solution.»

M. Scaire s'est gardé de dire en quoi devait consister cette solution, bien qu'il en ait défini les paramètres. «On parle d'une solution adéquate, qui exige de la créativité et de l'imagination, du réalisme et de l'ambition, de la confiance en soi et du bon sens. Cela requiert une bonne ouverture d'esprit.»

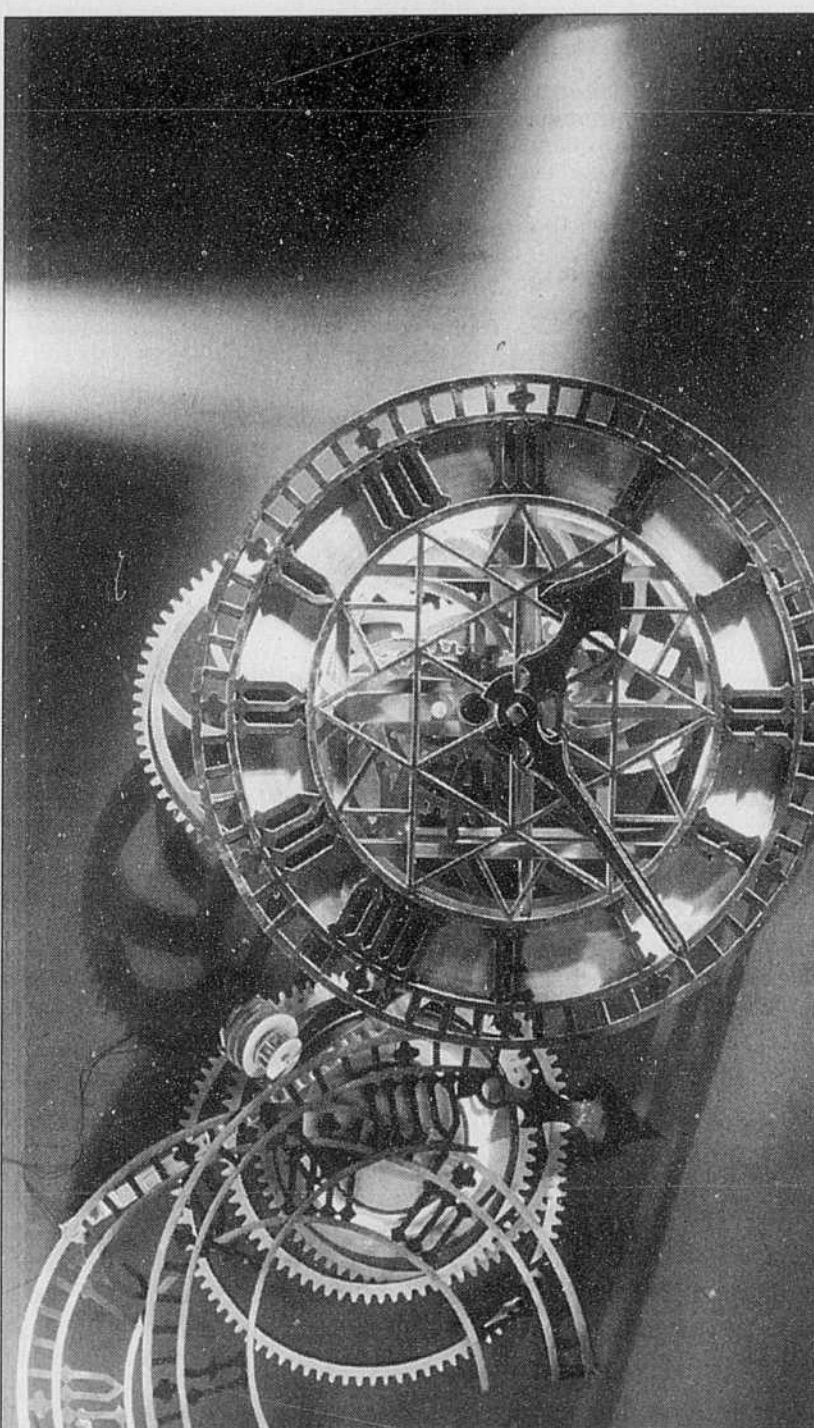
Citant le World Competitiveness Report 1995, M. Scaire soutient que la croissance économique va de pair avec la cohésion sociale. Il faut donc trouver une réponse aux problèmes politiques canadiens, qui va dans ce sens. «Le monde multiplie les cas de nations, de sociétés qui se sont données des modèles de gouvernement, des systèmes grâce auxquels elles respectent d'abord l'identité, les valeurs, les aspirations de chacune, pour assurer leur cohésion interne, et qui collaborent aussi par la mise en commun de ressources et de pouvoirs», opine Jean-Claude Scaire en donnant en exemple le modèle européen.



PHOTO ARCHIVES

Jean-Claude Scaire: «Je ne prévois pas beaucoup de volatilité.»

Tic-tac



RECONNUE POUR SES CASSE-TÊTES en trois dimensions, l'entreprise québécoise Wrebbit entend surprendre cette année en lançant sur le marché une horloge tout papier qui fonctionne. L'inventeur, André Landry, a consacré trois années de recherche à la conception de cette horloge à pendule, une reproduction de la tour de la Paix du parlement d'Ottawa. Cette horloge murale de papier est composée de 668 pièces de papier prédécoupées et son montage nécessite rien de moins que...48 heures.

Les coopératives agricoles

50 millions de membres à travers le monde

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Avec un chiffre d'affaires qui dépasse 450 milliards \$ US, les 206 000 coopératives agricoles qui regroupent près de 50 millions de membres à travers le monde jouent à n'en point douter un rôle stratégique dans les affaires qui se brassent sur cette planète.

Cette constatation apparaît comme une évidence aux auteurs d'une recherche sur la coopération agricole à travers le monde, un travail entrepris à la demande de la Coopération fédérée de Québec par une équipe du Centre de gestion des coopératives des HEC, dont le directeur est Daniel Côté. Intitulée «Profil de la coopération agricole dans le monde 1995», cette étude est la seconde édition d'une démarche commencée l'an passé.

Le portrait d'ensemble n'est pas encore complet, mais il reflète tout de même la situation dans 47 pays où l'information est disponible. «Étonnamment, souligne les auteurs, aucun portrait statistique mondial de la coopération agricole n'avait encore été tracé». L'équipe des HEC a dû contacter plus de 150 organismes nationaux et internationaux. La première édition ne couvrait que 25 pays.

La Coopération fédérée de Québec aura été rapidement récompensée de son initiative, puisque Mario Dumais, son secrétaire général, a été récemment élu président de l'Organisation internationale de coopération agrico-

le; il s'agit d'un organisme spécialisé rattaché à l'Alliance de coopération internationale, qui chapeaute 800 millions de membres de coopératives à travers le monde. On peut rappeler qu'à l'occasion du même congrès mondial tenu à Manchester en Grande-Bretagne, un autre Québécois, Claude Bédard, a été élu président de l'Organisation spécialisée dans les

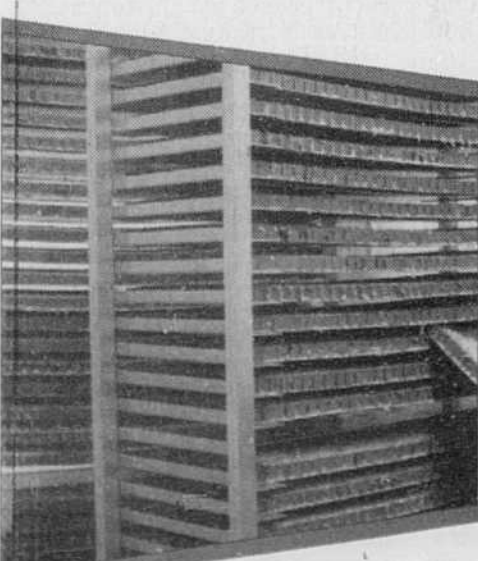


Mario Dumais

institutions financières et membre du conseil d'administration de l'Alliance.

En avant-propos de ce Profil de la coopération agricole, M. Dumais mentionne que la place occupée par les coopératives agricoles au sein de la filière agroalimentaire mondiale à l'échelle du monde est méconnue. «Il en va de même pour les enjeux et les défis qui les confrontent», explique-t-il. Le monde agricole connaît des transformations profondes, de même que les autres maillons de la chaîne de produits dont le but est de nourrir l'humanité.

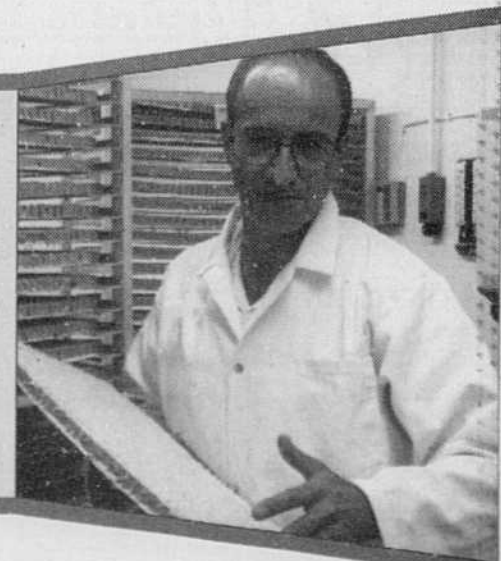
C'est en Europe que la coopération agricole est la plus développée du point de vue du chiffre d'affaires et du nombre de membres. Plus de 20 millions d'Européens sont membres de coopératives pour des revenus de 215 milliards \$. L'Asie suit avec 17,4 millions de membres et des revenus de 118 milliards \$; l'Amérique avec 6 millions de membres atteint des revenus de 104 milliards \$, alors que l'Afrique avec 6,4 millions de membres n'obtient des revenus que de 8,5 milliards \$.



BIO-CONTRÔLE, Fonds agro-forestier
Emplois: 32

Par ses fonds spécialisés
LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



ÉCONOMIE

Inforoutes

Louise Beaudoin accuse Ottawa de banaliser le Québec

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Régissant au rapport du comité fédéral sur l'autoroute de l'information, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a accusé le gouvernement fédéral de «banaliser le Québec» en cherchant à bâtir une inforoute «basée sur l'identité et la culture canadiennes».

En outre, Mme Beaudoin estime que l'autoroute de l'information est «une occasion nouvelle pour Ottawa de s'ingérer dans des secteurs comme la santé et l'éducation» qui sont de la compétence des provinces.

Dévoilé il y a deux semaines, le rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information présidé par l'universitaire de McGill David Johnston, comité que le gouvernement fédéral a mis sur pied il y a 16 mois, a émis 300 recommandations sur tous les aspects importants des inforoutes, notamment les contenus et la place de la culture canadienne, les droits d'auteur, la concurrence et la réglementation.

«Ce rapport nie la culture du Québec et fait complètement abstraction de nos propres conclusions», celles



Louise Beaudoin

contenues dans le rapport Berlinguet dévoilé l'été dernier, indique la ministre. «La priorité du gouvernement québécois, c'est de faire en sorte qu'il y ait du contenu francophone sur l'autoroute de l'information», rappelle-t-elle. Or ce que Mme Beaudoin a lu dans le rapport fédéral ne la rassure guère à cet égard. «Il n'y a pas de place pour nous dans ce rapport», juge la ministre.

De même, le rapport préparait la voie à une invasion fédérale dans des domaines réservés aux provinces grâce aux inforoutes. «On parle dans le rapport d'une «stratégie nationale» des nouvelles technologies dans le secteur de l'enseignement», relève la ministre à titre d'exemple.

Dans l'optique du rapport, «tous les ordres de gouvernement, c'est comme ça qu'ils appellent les provinces, n'auraient qu'à approuver une stratégie nationale décidée par Ottawa», croit-elle.

«C'est l'approche nationale classique du nation building du gouvernement fédéral. On s'en va vers de nouveaux dédoublements», déplore Mme Beaudoin.

«C'est l'approche nationale classique de «nation building.»

Il n'y a pas de site à l'adresse que vous avez composée

LE DEVOIR

Le lancement d'un premier quotidien francophone livré exclusivement sur Internet a été annulé, hier. Par une drôle de coïncidence, des cambrioleurs ont fait main basse, vers deux heures du matin mardi, sur l'ordinateur-serveur qui devait héberger, dès hier matin, ce quotidien électronique dénommé Matin-

ternet. Cet équipement se trouvait dans les locaux d'un fournisseur d'accès à Internet de Laval qui a vu disparaître aussi une bonne partie de son matériel. Une chasse à l'homme a suivi mais les malfaiteurs ont réussi à semer les policiers. Matininternet se veut «apolitique» et son contenu rédactionnel «n'en sera pas moins rehaussé par l'apport de ses chroniqueurs/commanditaires».

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3901	Hong-Kong (dollar)	0,1785
Allemagne (mark)	0,9461	Indonésie (rupiah)	0,000615
Australie (dollar)	1,0499	Italie (lire)	0,000866
Barbade (dollar)	0,6947	Jamaïque (dollar)	0,0385
Belgique (franc)	0,047051	Japon (yen)	0,01332
Bermudes (dollar)	1,3553	Mexique (peso)	0,2198
Brésil (real)	1,4816	Pays-Bas (florin)	0,8667
Caribbes (dollar)	0,5142	Portugal (escudo)	0,00934
Chine (renminbi)	0,1668	Royaume-Uni (livre)	2,1053
Espagne (peseta)	0,01132	Russie (rouble)	0,000306
États-Unis (dollar)	1,3380	Singapour (dollar)	0,9667
Europe (ECU)	1,7848	Suisse (franc)	1,1948
France (franc)	0,2696	Taiwan (dollar)	0,0516
Grèce (drachme)	0,00605	Venezuela (bolivar)	0,0081

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Toronto songe à vendre sa participation dans l'avionnerie De Havilland

Toronto (PC) — Trois ans après que le gouvernement ontarien eut aidé De Havilland à éviter la faillite, les conservateurs de Mike Harris songent à vendre la participation de la province dans l'avionnerie contrôlée par la société montréalaise Bombardier.

Mais le syndicat des employés de De Havilland a estimé hier qu'il serait «idiot» de vendre la participation de l'État, un geste qui contredirait l'engagement de l'Ontario envers son industrie aéronautique. «Presque toutes les sociétés aéronautiques rentables dans le monde comptent sur une implication de l'État», a indiqué Jerry Dias, du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, qui représente les travailleurs de De Havilland, un des plus gros employeurs de la région de Toronto.

Les conservateurs tentent de trouver preneur pour la participation du gouvernement dans De Havilland — 49 %, soit 49 millions \$ —, a indiqué le ministre de l'Industrie, William Saunderson. «Je ne crois pas que le gouvernement devrait s'impliquer dans des activités qui sont mieux exploitées par le secteur privé.»

Bombardier avait acquis en 1992 une participation majoritaire dans



PHOTO ARCHIVES

L'avionnerie contrôlée par Bombardier produit les avions Dash-8.

De Havilland, alors en sérieuses difficultés financières et au bord de la faillite. En vertu de l'entente, le gouvernement ontarien acceptait d'acheter 49 % des actions, d'avancer 200 millions \$ en prêts et de verser 60 millions \$ pour la recherche

et le développement sur une période de trois ans.

Ottawa, de son côté, avançait 230 millions \$ en contributions remboursables selon certaines conditions.

En vertu de l'entente, le gouver-

nement ontarien peut, entre février 1996 et janvier 1997, forcer Bombardier à lui acheter sa participation; Bombardier, de son côté, peut forcer Queen's Park à lui vendre ses parts.

Le renflouement semble avoir réussi: alors que plusieurs manufacturiers torontois ont procédé à des mises à pied ou carrément fermé boutique, De Havilland a fait passer son effectif de 2750 à la fin de 1992 à 3400 aujourd'hui, a indiqué hier un porte-parole. «Je pense que nous nous dirigeons vers la rentabilité», a soutenu Catherine Chase. «Nous avons connu beaucoup d'investissements et d'améliorations.»

Bombardier fabrique actuellement trois modèles du populaire avion régional Dash-8 et sortira bientôt son nouvel avion privé long courrier, le Global Express.

Selon Mme Chase, Bombardier ne s'inquiète pas outre mesure de l'éventualité du retrait de l'État, une possibilité prévue dans l'entente de 1992. Mais selon le syndicaliste Dias, le premier ministre Harris, alors dans l'Opposition, s'était vigoureusement opposé au renflouement de 1992. De Havilland n'existerait peut-être plus aujourd'hui si M. Harris avait été aux commandes

Le commerce de détail en crise

La moitié des magasins pourraient disparaître d'ici l'an 2000, selon une étude

Toronto (PC) — Le commerce de détail est «une industrie en crise», soutient un nouveau rapport qui avertit que 50 % des magasins canadiens pourraient fermer d'ici la fin du siècle.

«Je crois que nous sommes à un carrefour en ce moment», a déclaré hier Wendy Evans, l'auteur du rapport. «Les choses vont changer de façon dramatique. Il y aura beaucoup, beaucoup de détaillants qui déclareront faillite au cours des cinq prochaines années.»

L'étude indique que les détaillants canadiens devront améliorer la formation, partager des renseignements plus stratégiques et s'équiper avec de la nouvelle technologie — ou risquer de se faire écraser par les géants américains évoluant dans ce secteur, les firmes de distribution par la poste et les réseaux de magasinage au foyer par l'entremise de la télévision.

Mais l'analyste en commerce de détail Mel

Fruitman s'est inscrit en faux contre les prophètes de malheur. «Il n'y a pas le moindre doute que c'est un secteur en butte à des difficultés qui fait face à d'importants changements, a-t-il dit. Mais il n'est pas près de disparaître.»

M. Fruitman a également critiqué les recommandations qu'il juge trop homogènes pour des détaillants aussi différents que La Baie et Bay Street Video. «Si quelqu'un croit qu'il existe une stratégie qui dira: «OK, voici ce qui va enrichir tous les détaillants» — oubliez ça.»

Les auteurs de l'étude signalent que l'application des recommandations pourrait coûter des millions de dollars. Et Wilfred Posluns de la Commission de consultation du secteur du commerce de détail de l'Ontario, qui a

produit le rapport de 500 000 \$ financé par le gouvernement provincial, a souligné que son groupe ne dispose que de peu de fonds.

Les détaillants devront améliorer la formation et partager des renseignements plus stratégiques

«A un certain moment, nous atteindrons un point où il nous faudra trouver un moyen de réunir les fonds nécessaires», a-t-il admis. «Et nous nous adresserons probablement de nouveau au gouvernement.»

Toutefois, le ministre ontarien du Développement économique et du Commerce, Bill Saunderson, a déclaré de son côté que l'industrie devra s'arranger elle-même pour financer ses propres initiatives. Il a expliqué que son gouvernement, du moins, ne peut absolument pas «réduire les prestations d'assistance sociale tout en se montrant généreux envers les entreprises.»

Dossier DMR

Amdahl décide d'en appeler

LE DEVOIR

Le représentant de Amdahl, Me Jean Bertrand du bureau d'avocats Ogilvy Renault, a officiellement signifié hier une requête devant le Cour d'appel pour que cette cause soit entendue le plus rapidement possible. Une rencontre aura lieu lundi prochain dans les bureaux du juge en chef de la Cour d'appel, Pierre Michaud.

Cette réunion aura pour but de fixer une date pour que les avocats représentants toutes les parties impliquées dans ce dossier, soit celui de conversion possible ou pas des actions A à un droit de vote du

Groupe DMR en actions B à 10 droits de vote, puissent faire leurs représentations. La Cour d'appel a un rôle très chargé.

Statut à clarifier

Me Bertrand fait valoir que tous s'accordent à dire qu'il est important de clarifier le statut des actions A le plus tôt possible, de manière à ce que les actionnaires sachent à qui il vaudrait mieux vendre leurs actions d'une part et si d'autre part, les offres d'achat de DMR par IBM et BDM sont acceptables.

Amdahl fut la première à présenter une offre d'achat à 8,25 \$ l'ac-

tion, en concluant une entente d'exclusivité avec les trois principaux détenteurs d'actions, Pierre Ducros, la succession Roy et le Fonds de retraite des professeurs ontariens. Puis BDM a présenté une offre à 9 \$, en contestant l'entente d'exclusivité par le biais des actions A. Pierre Ducros et Amdahl ont ensuite demandé à la Cour supérieure de clarifier cette question et la Cour a opté pour l'interprétation de BDM.

Le jugement venait à peine d'être rendu que IBM a présenté une offre à 11 \$. Amdahl annonçait son intention d'en appeler de la décision du tribunal.

ASSURANCES

Trois compagnies lancent Risque Partagé

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Trois compagnies d'assurance-vie, l'Assomption-Vie, l'ITT Hartford et la Survivance, se sont associées avec le distributeur Groupe Assurvie pour mettre en marché un produit garantissant une plus grande sécurité financière.

Intitulé Risque Partagé, tout simplement, le produit en question a été élaboré ou conçu par Jean R. Farbi, président de Groupe Assurvie, pour répondre en quelque sorte aux déconforts de certaines compagnies qui, ce faisant, ont quelque peu altéré la confiance des consommateurs à leurs égards.

Dans la foulée des faillites de Les Coopérants, La Souveraine et, surtout, de la Confédération, qui était auparavant la cinquième société en importance au Canada, «on a constaté que les consommateurs, a précisé M. Farbi, avaient un problème de perception et qu'il fallait donc réinspirer la confiance».

«Cette perception actuelle d'un problème potentiel est certes plus grande que la réalité. Bien que d'autres situations soient peu probables, il est impossible de garantir la situation future d'une compagnie donnée, surtout dans 10 ou 20 ans».

Le produit a été élaboré pour répondre aux déconforts de certaines compagnies

Pour ce faire, une étude de marché a été effectuée en association avec la firme d'acteurs torontoise Intercedent afin de déterminer les paramètres susceptibles de garantir une protection financière allant de 500 000 \$ à 1 million \$.

Actuellement, il faut comprendre qu'advenant la faillite d'une compagnie la protection maximale accordée à un consommateur est de 200 000 \$. En fait, il s'agit de la protection ou de la couverture de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP).

Tel que détaillé par le concepteur du produit, «le principe de Risque Partagé repose sur une convention tripartite entre l'assuré, les trois assureurs et un réassureur.

Il s'agit d'une assurance-vie renouvelable et transformable que l'assuré obtient en faisant une seule demande auprès de son courtier.

L'assurance est garantie à part égale par les trois assureurs. Advenant le défaut de l'un des trois assureurs et compte tenu que seul le premier 200 000 \$ est garanti par la

SIAP, l'entente stipule que l'excédent sera automatiquement annulé chez l'assureur en défaut et réparti également entre les deux autres assureurs».

Sanctions contre Cuba: échec des républicains

Washington (AFP) — Les sénateurs républicains ne sont pas parvenus hier à rassembler le soutien nécessaire pour un vote sur un projet de loi controversé visant à un renforcement des sanctions américaines contre Cuba.

La Maison-Blanche est opposée à ce projet de loi critiqué en Europe et

en Amérique latine.

Une voix a fait défaut aux républicains pour obtenir la majorité des trois-cinquièmes nécessaire pour surmonter des mesures d'obstruction utilisées par leurs adversaires. Les républicains ont obtenu 59 voix contre 36, ne parvenant pas, pour la deuxième fois en moins d'une semai-

ne, à mettre fin aux débats sur le projet de loi baptisé «Cuba Liberty and Democratic Act» afin de le mettre aux voix. Jeudi dernier, les sénateurs avaient échoué par 56 voix contre 37. Le projet de loi prévoit d'imposer des sanctions à l'encontre des entreprises étrangères qui ont des contrats avec Cuba.

Pour Ottawa

KLM proposera des vols de Northwest

LE DEVOIR

Annonçant l'interruption à partir du 29 mars prochain, et pour une période indéfinie, de son service entre Ottawa et Amsterdam, le transporteur néerlandais, présent sur Ottawa depuis 1989, a précisé vouloir remplacer ses vols par un service de navette par autocar entre Ottawa et l'aéroport de Mirabel.

Et en association avec son partenaire commercial Northwest Airlines, KLM présentera également des vols via les plaques tournantes américaines de Northwest comme étant une alternative acceptable. «Malgré un coefficient de remplissage très élevé, la compagnie ne peut soutenir plus longtemps cette route déficitaire», a expliqué KLM, qui attribue cette non rentabilité de la liaison Ottawa-Amsterdam à une combinaison de facteurs, dont un taux de change défavorable et le prix du billet trop faible.

Autre annonce

Hier, KLM remettait cela en annonçant également l'interruption de son service entre Amsterdam et Halifax. Ces routes, inaugurées en juin 1989, a généré des pertes «substantielles», prétend le transporteur, qui ne voit pas le jour ou ce service pourrait être rentabilisé. KLM propose à sa clientèle visée de passer par Boston ou Détroit, via Northwest Airlines.

«KLM continuera de desservir le Canada avec ses cinq vols semaine de Montréal, ses vols quotidiens de Toronto, ses deux vols par semaine de Calgary et ses trois vols par semaine de Vancouver», a pris soin d'ajouter le transporteur.

SÉANCE PUBLIQUE

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le Conseil tiendra une séance publique pour discuter de ses activités actuelles de régulation des débits et niveaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Cette séance se tiendra :

LE MARDI, 7 NOVEMBRE 1995
DE 19 h à 21 h

SALLE INTERNATIONALE, MARCHÉ BONSECOURS
350 EST, RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL, QUÉBEC

Pour détails ou pour faire une intervention, communiquez avec
Ed Eryuzlu

Secrétaire de la section canadienne du Conseil
Fax : (613) 991-2473 Tél. : (613) 990-5617

Déjeuners d'affaires

Cuisine italienne



Bar sushi

DRIMADONNA

Laissez-vous séduire
par l'atmosphère envoûtante
de nos Dimanches Jazz...
à compter de 19 h.

3479, boul. St-Laurent

réservations 282-6644

FAITES PARTIE DES • DÉJEUNERS D'AFFAIRES • COMPOSEZ LE 985-3322

SCRIBEC
PHOTOCOPIE
IMPRIMERIE
385-9400
45, rue Jarry Est, Montréal
Nous servirons les lecteurs du
«Devoir» avec empressement.

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

Deux géants, deux bilans

Le trimestre est ressenti de façon diamétralement opposée par deux grandes sociétés



Chez IBM, les responsables ont annoncé que les ventes ont stagné durant la période de juillet à septembre et que de nouvelles réductions de personnel sont à prévoir au cours des prochains mois.

IBM a assumé une charge de 1,8 milliard\$ US dans le cadre de la transaction de 3,5 milliards qui lui a permis de mettre la main sur Lotus, la plus importante acquisition de l'histoire de l'industrie du logiciel.

Cette charge exceptionnelle a obligé IBM à afficher des pertes de 538 millions, soit 96 cents l'action. Il s'agissait des premières pertes depuis le troisième trimestre de 1993. Sans cette charge, IBM aurait affiché des gains de 1,3 milliard, ou 2,30\$ l'action. La compagnie avait affiché des bénéfices de 710 millions, ou 1,18\$ l'action, au troisième trimestre de 1994. Ses revenus furent de



16,8 milliards, soit une hausse de 9% sur les 15,4 milliards du troisième trimestre de 1994.

Pour les neuf premiers mois de l'année, IBM a réalisé des gains de 2,47 milliards, soit 4,19\$ l'action, en tenant compte de l'acquisition de Lotus. Sans cette dernière charge, les gains auraient été de 4,32 milliards, ou 7,39\$ l'action. Au cours des neuf premiers mois de 1994, les profits avaient été de 1,79 milliard, soit 2,96\$ l'action. Les revenus ont été de 50 milliards, soit une hausse de 13% sur les 44,1 milliards de 1994.

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↓ -4,62	↑ +12,25	↑ +11,56	↓ -0,09	↓ -
2197,81	4515,60	4795,94	74,74	383,90

EN BREF

MINI-HAUSSE DU TAUX D'ESCOMPTE

La Banque du Canada a majoré son taux directeur de 4 points de marge pour le fixer à 6,67 %. Cette faible augmentation a été commandée pour répondre aux nombreuses variations de la devise canadienne tout au long de la semaine dernière. A la suite de cette hausse du taux directeur, l'écart entre les bons canadiens et américains est d'environ 90 points environ.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE EST AU POINT MORT

Ottawa (PC) — L'économie canadienne est tombée au neutre, en septembre, le principal indice économique permettant de suivre son évolution étant demeuré inchangé, après quatre mois de déclin. Statistique Canada signalait hier que l'indice composite a permis de déterminer que la demande était en hausse dans cinq des dix secteurs testés, y compris dans le domaine de l'habitation. Le secteur manufacturier a par ailleurs manifesté des signes de reprise après avoir connu des mois difficiles et tout indique également que les exportations sont à la hausse.

WINDOWS 95 PROPULSE LE BÉNÉFICE DE MICROSOFT

Redmond (AFP) — Microsoft, premier éditeur mondial de logiciels pour micro-ordinateurs, a annoncé hier une hausse de 58 % de son bénéfice net au premier trimestre de son exercice 1995-96, à 499 millions \$ US contre 316 millions un an auparavant. Le bénéfice par action s'est établi à 78 cents contre 51 cents il y a un an, a précisé le groupe de Redmond dans un communiqué. Le chiffre d'affaires a bondi de 62 %, atteignant 2,02 milliards (contre 1,24 milliard), tiré par de fortes ventes de Windows 95, la dernière et très vendue version de son populaire système d'exploitation. Depuis son introduction le 24 août aux États-Unis, sept millions de copies de Windows 95 ont été vendues.

UNE CROISSANCE SANS INFLATION SE CONFIRME AUX ÉTATS-UNIS

New York (Reuter) — Les statistiques de la production industrielle en septembre confirment, après d'autres, que l'économie américaine progresse à une allure modérée sans risque d'inflation, estiment les analystes. La production s'est contractée de 0,2 % alors qu'on attendait un repli de 0,1 %. Le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est établi à 83,8 % alors qu'on le voyait à 84 %. Waldo Best, économiste chez Barclays de Zoete Wedd, estime qu'un taux d'utilisation inférieur à 84 % annonce une croissance acceptable sans risque de retour de l'inflation. Ces derniers indicateurs ne devraient pas pousser la Réserve fédérale à réexaminer sa politique monétaire. « Ils sont plutôt neutres et ne justifient pas une nouvelle baisse des taux », commente David Sloan, économiste chez I.D.E.A.

COOPÉRATION

SUITE DE LA PAGE B 1

Par pays c'est le Japon qui prend la première place; les coopératives agricoles japonaises totalisent des revenus qui approchent les 90 milliards US. Dans l'ordre viennent ensuite les États-Unis (83 milliards), la France (74 milliards), l'Allemagne (50 milliards), les Pays-Bas (25 milliards).

Le Canada se situe au 11^e rang (9,2 milliards), selon des chiffres de 1993. A noter que les statistiques ne sont pas toutes de la même année, selon la disponibilité des informations. Il y a forcément de grandes variantes dans l'évolution de la coopération agricole. Pour le Brésil, il a suffi de 20 ans pour atteindre le sixième rang et des revenus de 12,3 milliards.

Par ailleurs, plusieurs coopératives agricoles sont impliquées dans le secteur financier; c'est particulièrement le cas au Pays-Bas où le Conseil national des coopératives agricoles et horticoles fournit 90 % du crédit agricole néerlandais.

Le Profil montre que dans plusieurs pays européens la naissance et le développement des coopératives agricoles se sont effectués en s'appuyant sur le secteur du crédit agricole, lequel s'est du même coup transformé en secteur bancaire d'importance. C'est une évolution qui en partie se vérifie au Québec, en ce sens que le Mouvement Desjardins s'est

beaucoup développé grâce au monde agricole et rural sans toutefois faire partie des coopératives agricoles.

La coopération, très forte en France et en Allemagne, a connu une pénétration exceptionnelle dans les pays scandinaves. Au Danemark, les coopératives assurent 96 % de la production du beurre, 89 % du lait de consommation, 96 % de l'abattage du porc. Les pourcentages sont à peu près identiques en Finlande; en Suède, les coopératives occupent 99 % du marché laitier. On souligne dans cette recherche que le café de Colombie, les tulipes de Hollande et le vin italien figurent au palmarès des produits coopératifs.

Pour l'avenir, les défis à relever ne manquent pas. Tout d'abord, la population mondiale augmentera de 1,4 milliard d'habitants d'ici 20 ans. Puis, le marché des produits agroalimentaires est en pleine transformation, à la suite des nouveaux accords de commerce internationaux. La reprise du contrôle des coopératives par leurs membres est une étape cruciale à franchir pour les pays de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est.

Pour M. Dumais, la coopération agricole, qui est une expérience d'entrepreneuriat collectif et privé, apparaît comme une réussite remarquable et un exemple à suivre dans un monde où l'on dit désormais aux gens de s'occuper eux-mêmes de leur développement.

La coopération, très forte en France et en Allemagne, a connu une pénétration exceptionnelle dans les pays scandinaves

Le Trésor est forcé de respecter le plafond de la dette

Washington (AFP) — Le département américain du Trésor a annoncé hier la suspension, jusqu'à nouvel ordre et à compter d'aujourd'hui, des adjudications des émissions non négociables des gouvernements fédéraux et locaux, afin de rester sous le plafond de la dette.

« Cette suspension est nécessaire pour éviter un dépassement du plafond de la dette tant que le Congrès ne vote pas un relèvement de cette limite », a expliqué le Trésor dans un communiqué.

Le puissant Speaker de la Chambre des Représentants, le républicain Newt Gingrich, a menacé à plusieurs reprises, avec plus de 150 autres représentants, de ne pas voter un relèvement du plafond de la dette fixé à 4900 milliards actuellement, si le président Bill Clinton mettait son veto aux projets républicains d'équilibrer le budget en sept ans.

M. Clinton, jugeant trop brutales les coupes envisagées par les répu-

blicains dans les programmes sociaux, avait réitéré cette menace la semaine dernière.

Les républicains, qui contrôlent la Chambre et le Sénat, ne disposent toutefois pas de la majorité des deux-tiers au Congrès pour passer outre un veto présidentiel.

Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin avait récemment jugé irresponsable la menace de M. Gingrich. Si le plafond de la dette n'était pas relevé, les États-Unis, premier emprunteur au monde, se trouveraient en situation de cessation de paiement pour la première fois dans leur histoire, ce qui, s'accordant à prévoir les commentateurs, provoquerait de sérieuses secousses sur les marchés.

Le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan avait indiqué devant une commission du Congrès en septembre que le vote pour le relèvement du plafond ne devrait même pas faire l'objet d'une négociation.



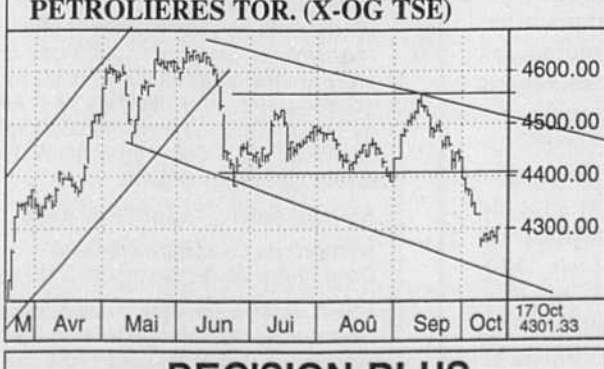
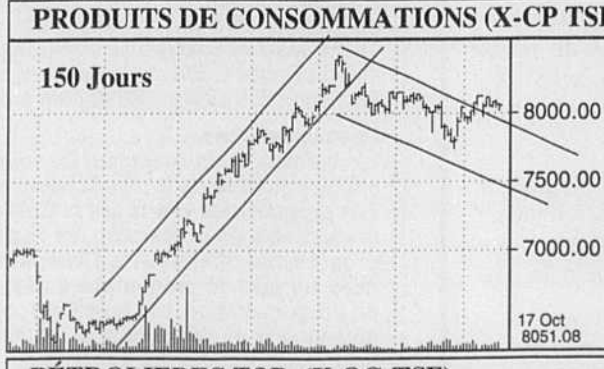
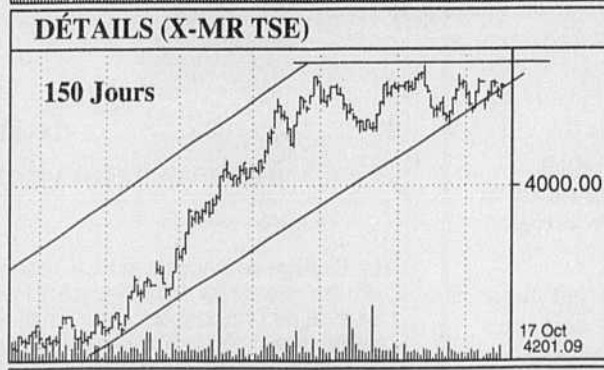
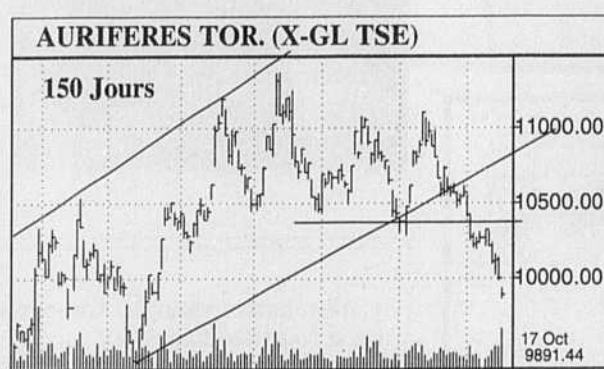
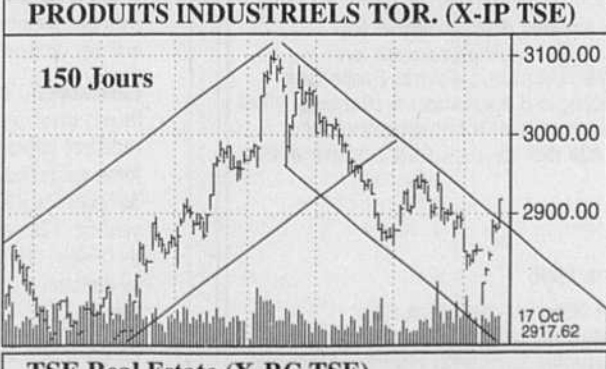
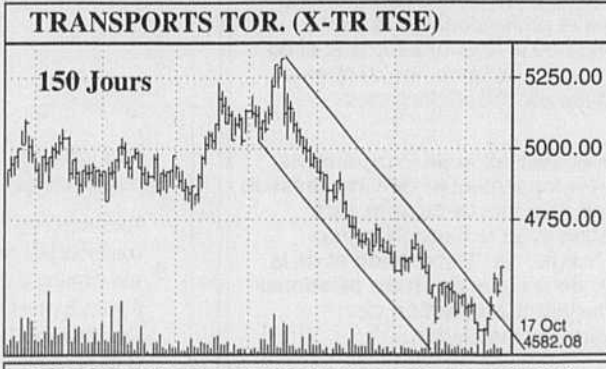
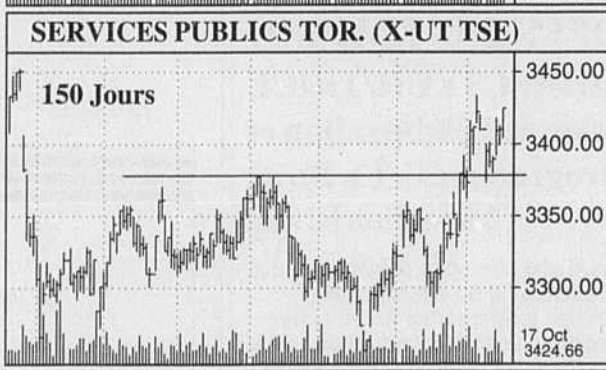
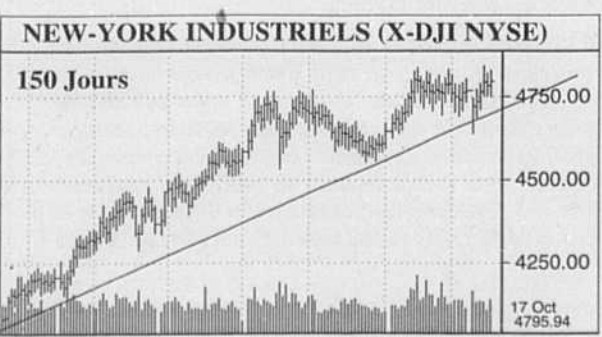
Newt Gingrich

COUP D'ŒIL BOURSIER

Reprise partielle

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, le marché plafonne encore. À Toronto, quelques secteurs s'engagent sur la bonne route pendant que d'autres demeurent en problème. La gestion se maintient à la hausse mais compte peu de participants parmi les titres qui composent le secteur. Les services publics, entre autres Bell continue son revirement haussier. Une hausse de Air Canada donne le statut de revirement à l'indice des transports mais le volume est resté faible et sans augmentation. Les industrielles sont restées calmes pour la plupart mais une forte hausse de Newbridge permet à l'indice de traverser sa tendance baissière. Attention, d'autres titres comme Cott Beverage ne montrent pas du tout le même comportement puisque glissant sous un important support, ce titre se retrouve suspendu dans le vide. Les immobilières chutent elles aussi lourdement sous un important support redonnant à la tendance baissière à long terme. Les aurifères continuent de subir la pression des vendeurs depuis le bris de leur tendance haussière. Le détail et la consommation n'ont pas suivi le mouvement haussier demeurant horizontal à court terme. Pour les pétrolières, la réponse reste à venir. La percée au-dessus ou au-dessous de la formation horizontale des derniers jours indiquera la direction des prochaines semaines. Il y a donc quelques mouvements positifs parmi les différents secteurs mais d'autres demeurent négatifs. La force du marché est loin d'être évidente. Les secteurs positifs retournent timidement à la hausse sur de faibles volumes. C'est mieux que rien mais pas assez pour conclure à la fin de la faiblesse. A moins d'un mouvement très déterminant du marché demain, je ne montrerai que les graphiques de l'industriel américain et du TSE 300. Je réserverai les neufs autres pour montrer des titres canadiens et américains qui sont d'un point de vue technique les plus intéressants de l'heure.



DECISION-PLUS

Demandez notre vidéocassette GRATUITE pour apprendre à mieux investir

(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM: Indice du marché	13419	2197,81	-4,62	-0,2
XCB: Bancaire	4311	2771,10	+2,11	0,3
XCO: Hydrocarbures	2337	1635,51	+5,27	0,3
XCM: Mines et métaux	7061	2889,21	-8,95	-0,3
XCF: Produits forestiers	780	2809,52	+8,68	0,3
XCI: Bien d'Équipement	2446	2083,41	+16,60	0,8
XCU: Services publics	1295	1951,42	+5,54	0,3

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	12871	237,11	-0,24	-0,1
TSE 100		274,94	+0,85	0,3
TSE 200		268,30	+0,30	0,1
TSE 300	38352	4515,60	+12,25	0,3
Institutions financières	3944	3551,03	+3,20	0,1
Mines et métaux	2106	4683,20	+15,06	0,3
Pétrolières	6127	4301,33	+15,91	0,4
Industrielles	6422	2917,62	+36,93	1,3
Aurifères	9727	9891,44	-111,04	-1,1
Pâtes et papiers	2154	4723,62	+29,39	0,6
Consommation	1691	8051,08	-12,38	-0,2
Immobilières	95	1777,70	-23,30	-1,3
Transport	876	4582,08	+85,59	1,9
Pipelines	341	3860,50	+19,05	0,5
Services publics	774	3424,66	+14,71	0,4
Communications	1728	7936,37	+17,38	0,2
Ventes au détail	1471	4201,09	+22,76	0,5
Sociétés de gestion	890	5096,55	-23,93	-0,5

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	22799	805,75	-3,97	-0,5
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	33442	4795,94	+11,56	0,2
20 Transports	4397	1935,90	-4,35	-0,2
15 Services publics	2296	214,74	+0,92	0,4
65 Dow Jones Composé	40136	1613,27	+1,75	0,1
Composite NYSE		314,10	+1,11	0,4
Indice AMEX		504,96	+2,51	0,5
S&P 500		586,78	+3,75	0,6
NASDAQ		1035,44	+17,31	1,7

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TVX GOLD CP	3458	9,25	9,00	9,38	+0,13	1,4
ADEX MINING CP	2061	0,38	0,20	0,22	+0,02	-8,3
PLACER DOME INC	1408	31,88	31,25	31,25	-0,75	-2,3
BARRICK GOLD CP	1192	32,25	32,88	33,00	-0,38	-1,1
TOR BK	1087	24,00	23,75	23,88	-	-
ROYAL OAK MINES	1074	5,50	5,25	5,50	+0,13	2,4
CDN AIRLINES R WT	1057	0,05	0,05	0,06	-	-
INTL SKYLINE R WT	1020	1,18	1,00	1,18	+0,18	18,0
VIDEOIRON GRPE	993	10,00	9,50	9,75	-0,13	-1,8
BK OF NOVA SCOTIA	989	29,63	29,25	29,38	+0,13	0,4

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CHESSAR RES INC	1267	0,97	0,80	0,89	+0,15	20,3
MTEL CP	1035	7,38	7,25	7,38	-	-
PLACER DOME INC	956	31,75	31,38	31,38	-0,63	-2,0
AIR CANADA WT	652	0,15	0,07	0,12	+0,06	100,0
RANGER OIL LTD	515	8,38	8,13	8,38	+0,38	4,8
CAMBIOR INC	511	14,00	13,75	14,00	+0,25	1,8
DIADEN RES LTD	498	1,50	0,95	1,10	-0,28	-20,3
TELLUS CP	396	16,75	16,63	16,75	+0,13	0,8
BARRICK GOLD CP	384	32,25	32,88	33,00	-0,38	-1,1
NOVA CP	381	10,63	10,50	10,63	+0,13	1,2

ÉCONOMIE

McLaren et Kinkel plaident pour le libre-échange

Bonn (AFP et Reuter) — Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel et le ministre canadien du Commerce extérieur Roy McLaren ont plaidé hier à Bonn pour la mise en place d'une zone de libre-échange transatlantique.

Au cours d'une rencontre, les deux responsables ont défendu cette idée «soutenue également par la Grande-Bretagne, les pays scandinaves et la Commission européenne», a indiqué le ministre allemand des Affaires étrangères dans un communiqué. MM. Kinkel et McLaren ont souligné «la nécessité de revitaliser les relations transatlantiques» et ont décidé «la mise en place immédiate d'un groupe de travail germano-canadien», poursuit le communiqué. Ce groupe aura pour tâche de «développer un plan d'action qui élargira et approfondira le partenariat transatlantique et particulièrement les relations entre l'Union européenne et le Canada, notamment dans le domaine des relations commerciales et économiques».

Le ministre allemand a observé que les relations commerciales entre les deux pays avaient connu en 1994 une augmentation de 10 % et que le Canada avait investi dans une quarantaine d'entreprises de l'est de l'Allemagne. M. McLaren a évoqué l'ouverture récente d'un consulat canadien à Hambourg (nord-ouest de

l'Allemagne) pour montrer l'intérêt du Canada à des liens économiques étroits avec l'Allemagne. M. McLaren a également rencontré hier le ministre de l'Économie Guenter Rexrodt, ainsi que des représentants de la fédération de l'industrie allemande.

Le nouveau groupe de travail germano-canadien aura fort à faire puisqu'au moment où les représentants des deux pays annonçaient leur intention de pousser dans la même direction, l'Union européenne et les États-Unis mettaient en veilleuse le projet de créer une zone de libre-échange, qui suscite l'opposition farouche de la France. Mais les travaux pour réduire, voire éliminer, les obstacles aux échanges se poursuivent entre les deux rives de l'Atlantique.

Selon des sources communautaires, le commissaire européen au Commerce extérieur, Leon Brittan, et son homologue américain, Mickey Kantor, sont tombés d'accord pour lancer une étude sur la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires.

L'Union européenne est profondément divisée sur le concept de zone de libre-échange transatlantique. Britanniques, Allemands, Scandinaves et Néerlandais y sont totalement favorables, tandis que les Français ont réussi à rallier à leur scepticisme la Belgique, le Portugal, la Grèce et l'Autriche.

Une enquête met en cause la direction de la banque Barings

Singapour (Reuter) — La banqueroute de la banque Barings aurait pu être évitée et témoigne de graves manquements au sein de la direction, selon les conclusions d'une enquête réalisée à la demande du gouvernement singapourien.

Le rapport fait état de sérieuses défaillances dans l'organisation et le fonctionnement hiérarchique de la banque d'affaires britannique, précise un communiqué publié hier par le ministère des Finances, parallèlement aux conclusions des enquêteurs.

L'effondrement du groupe a été causé par une incompétence «institutionnelle», un manque de compréhension du fonctionnement des marchés à terme parmi les hauts responsables et par une défaillance totale au niveau du contrôle interne, souligne le ministère.

Certains faits obligent à conclure que des hauts responsables de Barings ont fait preuve d'une négligence grossière ou ont sciemment préféré se voiler la face, note le rapport établi par le cabinet Price Waterhouse.

Le ministère fait également état de la volonté de certains dirigeants d'entraver le cours de l'enquête. Le directeur général de la banque, Peter Norris, est nommément mis en cause pour avoir tenté de cacher cer-

taines transactions illicites du courtier Nick Leeson et de minimiser leur importance.

Le directeur général de Barings Futures (Singapour), James Bax, et le responsable de la trésorerie du groupe, Anthony Hawes, sont également soupçonnés de collusion avec Peter Norris. «Dans son entreprise de camouflage, Peter Norris a été aidé par James Bax et Anthony Hawes en tentant de détourner l'enquête», note le texte.

Dépôts en Asie

Des informations sur les importants dépôts de garantie accumulés par la banque en Asie à la fin 1994 n'ont guère fait réagir ni la banque centrale, ni les dirigeants de Barings, poursuit le texte.

Cependant, le rapport soumis par Barings à la Banque d'Angleterre pour son quatrième trimestre 1994, bien qu'inexact, soulignait tout de même que les engagements de l'établissement sur le Simex, le marché d'Osaka et celui de Tokyo dépassaient la limite de 25 % fixée par la banque centrale.

Les enquêteurs soulignent également que le Singapore International Monetary Exchange (Simex) a probablement été trop laxiste en relevant les positions-limites de Barings. Le communiqué du ministère af-

firme également que la Banque d'Angleterre a refusé de répondre à un certain nombre de question des enquêteurs, au nom d'obstacles juridiques.

La prestigieuse banque britannique a été mise en faillite en février dernier par des pertes évaluées à 1,4 milliard \$ US, provenant pour la majeure partie de transactions sur les produits dérivés effectuées par Nick Leeson à Singapour. L'établissement a depuis été repris par le groupe financier néerlandais ING. Le ministère singapourien des Finances a précisé que le département des Affaires commerciales avait été chargé d'évaluer si des actes de type criminel pouvaient avoir été commis.

Nick Leeson, 28 ans, actuellement emprisonné en Allemagne, risque l'extradition vers Singapour pour fraude, faux et usage de faux.



Ce sont les transactions de Nick Leeson à Singapour qui ont mis en faillite la prestigieuse banque.

QUEBEC • MONTRÉAL • QUEBEC • MONTRÉAL • QUEBEC • MONTRÉAL

1 800 419-8735

LE GRAND Express

LE SERVICE AFFAIRES D'ORLÉANS EXPRESS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ÉDITEURS

Une maison d'édition de renom est à la recherche d'éditeurs possédant au moins trois années d'expérience dans les domaines de l'administration, des sciences humaines et des sciences pures, tant au niveau collégial qu'universitaire.

Les candidats doivent être dynamiques, autonomes et bilingues. Ils savent réaliser des études de marché et sont disposés à effectuer de fréquents déplacements.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 octobre à:

Le Devoir, réf.: 1553
2050 rue De Bleury, 9e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

Seuls les candidats satisfaisant aux exigences décrites ci-haut recevront un accusé de réception.

BOISVERT, MIZOGUCHI & ASSOCIÉS

Firme conseil en stratégie marketing

CHARGÉ(E) DE PROJET

Le candidat aura comme tâche principale la rédaction d'offres de services et des stratégies proposées. Il aura aussi à effectuer certaines recherches.

Qualifications minimales requises:

MBA avec majeure en marketing; excellent français écrit; expérience de 5 ans en gestion et consultation; expérience des logiciels Word et Excel; bilinguisme; capacité de rédaction en anglais, un atout.

Rémunération selon les qualifications et l'expérience.

Votre C.V. doit être reçu au plus tard le 23 octobre à 15 h. Prière de ne pas téléphoner.

BOISVERT, MIZOGUCHI & ASSOCIÉS, Direction des ressources humaines
1250, rue Guy, #900, Montréal (Québec) H3H 2T4

CHAIRE CONJOINTE EN ÉTUDES DES FEMMES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA / UNIVERSITÉ CARLETON



Un concours est ouvert conjointement par l'Université d'Ottawa et l'Université Carleton en vue de pourvoir le poste de titulaire de la Chaire conjointe en Études des femmes. À l'issue de ce concours, on prévoit de pouvoir combler un mandat d'une session, à partir du 1er janvier 1997. La Chaire conjointe en Études des femmes a été créée en 1985. Ce poste offre à sa titulaire la possibilité d'oeuvrer, en milieu académique, en collaboration avec les programmes en Études des femmes des deux universités et au sein de la collectivité locale, dans la région de la capitale nationale.

QUALIFICATIONS: PhD ou expérience équivalente; programme de recherche actif et déjà établi dans l'un ou l'autre des domaines suivants: Science et rapports de sexes, Rapports de sexes et Études Africaines / Asiatiques / Antillaises / ou Latino-Américaines, ou des études innovatrices en Rapports de sexes dans une perspective interdisciplinaire; connaissance active de l'anglais et du français au niveau de compétence requis pour enseigner et / ou diriger des recherches.

Les activités de la Chaire dépendront des intérêts et capacités établis des candidates dans les domaines suivants: enseignement de séminaires pour les étudiantes et les étudiants diplômés et les membres des Facultés; recherche; participation à la vie académique.

Salaires conformes aux qualifications et à l'expérience.

Puisque l'orientation actuelle de la Chaire favorise l'exploration de questions originales, féministes et interdisciplinaires, les candidates sont invitées à joindre une description des projets envisagés à leur lettre de présentation. La demande, un curriculum vitae ainsi que le nom de trois personnes capable de fournir une recommandation, doivent être envoyés à l'attention du Comité conjoint de sélection pour la Chaire, aux soins de M. Bernard Philogène, Vice-Recteur (Enseignement et Recherche), pavillon Tabaret (217), Université d'Ottawa, 550, rue Cumberland, Ottawa, Ontario, K1N 6N5 ou à M. L.A. Copley, Vice-président (Académie), Robertson Hall(601), 1125, chemin Col. By, Ottawa, Ontario, K1S 5B6 avant le dimanche 15 janvier, 1996.

Conformément aux exigences des services canadiens de l'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyennes canadiennes et / ou aux immigrantes reçues. Les universités concernées, Ottawa et Carleton, ont toutes deux un programme en matière d'équité d'emploi et encouragent les candidatures de femmes, d'autochtones, de personnes ayant un handicap et de membres des minorités visibles. Les candidatures en provenance de la communauté internationale sont également les bienvenues.

CARRIÈRES & PROFESSIONS VOIR

Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

DAZIBAO

centre de photographies actuelles

recherche un(e)
COORDONNATEUR(TRICE) À
L'ADMINISTRATION

La personne recherchée devra:

- avoir une pratique artistique ou théorique dans le domaine de la photographie actuelle;
- très bien connaître la photographie contemporaine;
- posséder un français écrit parfait et pouvoir rédiger des textes divers avec aisance;
- posséder un bon anglais parlé et écrit;
- pouvoir assurer l'administration, la gestion et la comptabilité du centre;
- posséder une bonne maîtrise des logiciels Simple Comptable, Word et File Maker;
- pouvoir travailler en collaboration avec la coordonnatrice à la programmation à la coordination d'expositions et de publications;
- être capable de diriger une équipe de travail;
- être capable de travailler en équipe et au sein de divers comités;
- être autonome, dynamique, disponible;
- pouvoir entrer en fonction le 6 novembre 1995.

Envoyer CV pour le 20 octobre 1995 à:

DAZIBAO
centre de photographies actuelles
279, rue Sherbrooke Ouest, espace 311C
Montréal (Québec)
H2X 1Y2.

Collège communautaire francophone de la Nouvelle-Écosse

Collège de l'Acadie

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR(TRICE) du service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes - La Butte (Meteghan River)

Le Collège de l'Acadie est à la recherche d'une personne dynamique qui pourra relever un défi intéressant comme directeur ou directrice du service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes à son centre administratif de La Butte. Seul collège communautaire francophone de la Nouvelle-Écosse, le Collège de l'Acadie utilise des technologies d'avant-garde pour offrir une formation technique et professionnelle à sept communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Voués à la formation à distance, les centres de formation du Collège de l'Acadie sont reliés par téléconférences.

Responsabilités:

Le directeur ou la directrice, Élaboration et évaluation de Programmes, est responsable de la planification, du développement et de l'implantation des programmes offerts par le Collège de l'Acadie. Le titulaire sera responsable de la sélection, de l'adaptation et de la traduction des programmes offerts par le Collège de l'Acadie; de l'élaboration et de la mise sur pied de programme à distance; de la supervision du personnel en programmation. Les fonctions comprendront la sélection des enseignants et des enseignantes ainsi que leur évaluation.

Compétences:

Un diplôme de 2ième cycle et plusieurs années d'expérience (ou l'équivalent). Le ou la titulaire démontrera des connaissances en programmation et en communication avec un public divers. Il/elle doit posséder une connaissance de méthodologie d'éducation à distance ainsi qu'une expérience en formation professionnelle et technique incluant l'administration des programmes. Il ou elle doit de plus être compétent/e en français et en anglais.

Rémunération: 45,75\$ - 59,487\$

Numéro du concours: 24-0288

Date limite de fermeture: le 2 novembre 1995

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au ministère des Ressources humaines, Division du personnel, soit par courrier ou par livraison, avant 16h30, au 1700, rue Granville, C.P. 943, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 2V9 ou télécopier avant minuit, le 2 novembre 1995 au (902) 424-0611 en prenant soin d'y indiquer le numéro de concours.

Poste bénéficiant de tous les avantages de la fonction publique.

La Province de la Nouvelle-Écosse adhère à tous les principes d'équité en matière d'emploi.



Ministère de l'Éducation et de la Culture
L'honorable John MacEachern
Ministre

Professeur-e régulier-ère

Département d'histoire

Histoire de l'Europe des XVIe et XVIIe siècles

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux premier et deuxième cycles
- Recherche
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Doctorat en histoire
- Expérience d'enseignement et de recherche
- Maîtrise du français parlé et écrit
- Des publications dans le domaine sont souhaitables.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juin 1996

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, et trois lettres de référence **AVANT LE 15 DÉCEMBRE 1995, 12 H**, à M. Albert Desbiens, directeur, Département d'histoire, UQAM, C.P. 8888, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8. Télécopieur : (514) 987-7813

L'UQAM
une force
novatrice

Université
du Québec
à Montréal



Le Fonds régional de solidarité des Laurentides désire combler le poste suivant :

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Vous informerez et conseillerez le conseil d'administration du Fonds régional et lui rendrez compte de toutes les activités dont vous assumerez la gestion courante.

Vous exercerez le leadership requis en élaborant et mettant en œuvre un plan d'affaires conforme aux objectifs et aux valeurs préconisées pour permettre au Fonds de prendre son envol et de connaître le succès. Vous rechercherez et évaluerez divers projets d'investissements dans la région et assumerez les tâches de négociation et de suivi qui s'y rattachent. De plus, vous serez responsable du budget, de l'embauche, de la gestion et du personnel ainsi que des activités de planification, d'exploitation et de contrôle. À titre de membre du réseau des Fonds régionaux de solidarité, vous participerez aux activités de développement de l'ensemble du réseau.

Familiarisé(e) avec la région des Laurentides, et fort(e) d'une solide expérience en financement d'entreprise, vous démontrerez un esprit d'entrepreneur jumelé à un excellent jugement pour les affaires. Reconnu(e) comme un leader possédant de fortes aptitudes à négocier et à conclure une transaction, vous connaissez les rouages de la gestion d'entreprise, des structures d'intervention régionale ainsi que du milieu syndical et êtes au fait des objectifs du Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Enfin, vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en sciences économiques ou dans toute autre discipline pertinente à l'emploi.

Ce poste est situé dans l'agglomération jérémienne et requiert de nombreux déplacements sur tout le territoire des Laurentides. La rémunération est en fonction des compétences et de l'expérience.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 octobre 1995, en mentionnant le titre du poste, au Fonds régional de solidarité des Laurentides, 319, rue Saint-Georges, bureau 201, Saint-Jérôme (Québec) J7T 5A2.

Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.

LE DEVOIR

DÉCOUVERTES

La mélatonine

Un nouveau remède miracle

Washington (AFP) — Elle est censée prolonger la vie, prévenir cancer et sida et apporter le sommeil: la mélatonine, dernière pilule miracle et remède «naturel», est aussi bon marché et les Américains se l'arrachent.

Au cours des derniers mois, six livres et de nombreux articles et émissions ont été consacrés aux États-Unis au «miracle de la mélatonine», dont la liste de vertus s'est allongée d'autant.

Problèmes cardiaques, diabète, insomnie, sida, maladie de Parkinson, ulcères, migraine, cancer, ménopause, hypertension, cholestérol, autisme, stress, dépression, impuissance, aucun trouble qui ne puisse être soulagé par l'absorption de mélatonine, vendue sans ordonnance dans les magasins de produits naturels, pour environ 10 \$ les 60 gélules.

Un porte-parole d'un des fabricants du produit, la chaîne Source Naturals située à Spring Valley en Californie, a indiqué que la production de mélatonine avait triplé en deux ans. «Nous avons trois équipes travaillant 24 heures sur 24 tous les jours de la semaine», a indiqué Damien Lebeau, qui précise que cette année Source Naturals produira un million de flacons de gélules.

Jusqu'à lors les vertus de cette hormone, produite par la glande pinéale, située à la base du cerveau, n'étaient connues que des seuls spécialistes qui ont évalué dans diverses études son rôle dans le cycle veille-sommeil.

Des traitements à base de cette hormone permettraient, notamment, de rétablir l'alternance veille-sommeil lorsque celle-ci est perturbée chez les voyageurs affectés par le décalage horaire ou chez des aveugles.

Dans un livre qui vient de paraître, *Mélatonine: la drogue naturelle et fabuleuse de votre corps*, un neuroendocrinologue, spécialiste de la mélatonine à l'université du Texas, Russel Reiter, affirme que la mélatonine peut également protéger du cancer et lutter efficacement contre les ra-

diations ou les émanations toxiques. Le dr Reiter cite des expériences concluantes conduites en laboratoire sur des rats. Il indique qu'à de larges doses, la mélatonine peut également servir de contraceptif.

Dans un autre ouvrage *Rester jeune avec la mélatonine* un médecin de l'État de New York, Steven Bock, affirme que sur ses 300 patients traités avec de la mélatonine, aucun n'a développé de réaction négative.

M. Lebeau, qui est responsable du service des consommateurs de Source Naturals, indique que les seules plaintes enregistrées par les utilisateurs de mélatonine portent sur des maux de tête. Il précise que la consommation de l'hormone n'est pas recommandée pour les femmes enceintes, les épileptiques et les diabétiques et doit être prise uniquement à l'heure du coucher.

Selon lui, la mode de la mélatonine n'est pas près de passer, alors que «50 millions d'Américains, dit-il, souffrent de troubles du sommeil». Les insomniaques particulièrement les personnes âgées, retrouvent un rythme naturel de sommeil avec la mélatonine, affirme-t-il.

La FDA, autorité américaine chargée de la réglementation de l'alimentation et des médicaments, reste prudente sur le contrôle et la diffusion de cette hormone. «La mélatonine est une hormone naturelle dont l'effet sur le corps humain est inconnu», indique la FDA. «Les consommateurs utilisant ce produit doivent être conscients du fait qu'ils le font sans garantie que ce produit soit inoffensif ou qu'il puisse avoir des effets bénéfiques», ajoute la FDA.

Même si certains chercheurs recommandent la prudence et soulignent que les effets à long terme de la mélatonine restent inconnus, il semble difficile à beaucoup de résister à cette «magnifique promesse», décrite récemment par le magazine *Newsweek*: «une bonne nuit de sommeil et l'espoir d'être centenaire.»

Nourritures trop riches

Le gras pourrait causer la cécité

Orlando (AP) — Les régimes riches en gras, déjà accusés d'augmenter les risques de crise cardiaque ou de cancer, sont maintenant liés à la cécité.

On a découvert que les régimes riches en gras saturé et en cholestérol augmenteraient de 80 % les risques de développer une maladie appelée dégénérescence maculaire, qui entraîne une importante baisse de la vue au centre du champ visuel en raison de la détérioration de l'œil.

Une autre étude réalisée par les mêmes chercheurs a permis de découvrir que les gens qui prenaient des suppléments de vitamines diminuaient de 40 % leurs risques de développer des cataractes. De plus, ceux qui mangeaient plus de fibres dans le pain et les céréales souffraient de cataractes moins graves.

Ces études ne sont pas définitives, mais elles démontrent la nécessité de faire d'autres recherches dans ce secteur, souligne Julie A. Mares-Perlman, nutritionniste et épidémiologiste au département d'ophtalmologie de l'école de médecine de l'université du Wisconsin, à Madison.

On ne sait pas encore combien de personnes pourront échapper à la cécité en améliorant leur alimentation et il est encore trop tôt pour formuler des recommandations alimentaires en s'appuyant sur ces études,

ajoute Mme Mares-Perlman. Elle présentait ces découvertes à un séminaire organisé par un organisme bénévole new-yorkais qui soutient la recherche oculaire, Research to Prevent Blindness.

Les recommandations qui pourraient en découler de ces études ressembleraient aux conseils actuels pour diminuer les risques de cancer et de maladies cardiaques: réduire le gras saturé et le cholestérol dans l'alimentation, a fait remarquer Mme Mares-Perlman.

Ses études portaient sur 2000 sujets choisis au hasard dans un groupe de 5000 hommes et femmes âgés de 45 à 84 ans dans la région rurale de Beaver Dam, au Wisconsin.

Les origines de la dégénérescence maculaire sont encore mal comprises, mais cette maladie pourrait s'expliquer par l'incapacité des vaisseaux sanguins à nourrir correctement le tissu sous-jacent à la rétine de l'œil, a indiqué Mme Mares-Perlman.

Un régime malsain pourrait boucher ces artères, de la même façon qu'il peut boucher les artères coronariennes qui nourrissent le cœur, a-t-elle supposé.

En septembre, des recherches de l'école de médecine de Harvard concluaient que les hommes trop gros risquaient davantage de développer des cataractes.

EN BREF

UN SUBSTITUT À L'OPIUM

Londres (Reuters) — Des chercheurs français ont annoncé avoir trouvé une substance chimique dans le cerveau humain qui pourrait conduire à la mise au point d'un substitut de l'opium pour calmer la douleur en toute sécurité et sans dépendance. Jean-Claude Meunier du laboratoire de pharmacologie du CNRS à Toulouse et son équipe affirment qu'ils ont découvert un nouveau peptide — une séquence d'acides aminés qui agit sur un récepteur nerveux connu sous le nom d'ORL-1. Lorsqu'il est injecté à des rats, ce peptide les rend plus sensibles à la douleur et l'équipe de Jean-Claude Meunier en conclut que si on trouvait un médicament pour bloquer l'ORL-1 cela servirait de substitut à l'opium.

POUR ÉVITER LA CHIRURGIE CARDIAQUE

Chicago (AP) — Dans une étude publiée dans le journal de l'Association médicale américaine, un professeur de cardiologie de la faculté de médecine du Texas estime qu'une alimentation faible en matières grasses, de l'exercice, du yoga, associés à de nouveaux médicaments, rendent inutile une opération dans la plupart des cas. Ces nouveaux médicaments qui abaissent le taux de cholestérol et une nouvelle technique, le scanner PET qui remplace l'angiographie, améliorent encore les résultats de cette méthode déjà à l'étude depuis cinq ans. Le scanner PET, moins coûteux que l'angiogramme, permet en outre d'enregistrer les fonctions cardiaques et pas seulement de localiser les caillots.

L'OMS craint une recrudescence d'épidémies dans le monde

Washington (AFP) — Une recrudescence d'épidémies, dont la tuberculose, la peste et la fièvre jaune, menace la santé des habitants de la planète, a affirmé l'OMS dans un nouveau rapport. «Le danger des épidémies est maintenant grandement accru par la vitesse à laquelle elles peuvent se propager en raison de la taille, la concentration et la mobilité sans précédent des populations», indique Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

Par ailleurs, l'OMS précise qu'au moins 29 nouvelles maladies ont surgi au cours des dernières 20 années, en particulier le virus Ebola, l'hépatite C et le sida, infectant des millions de personnes.

La résistance aux antibiotiques est devenu un problème de santé global, rendant le traitement

de simples infections difficile.

«Des micro-organismes non-reconnus existent certainement dans la nature qui pourraient provoquer des maladies tout aussi mortelles que le virus Ebola et peut-être encore plus», selon un responsable de l'OMS cité dans le rapport.

La surpopulation, le manque d'eau et d'hygiène, la fréquence des voyages internationaux, la détérioration des habitudes de santé traditionnelles, l'absence d'initiatives malgré de nombreux avertissements au cours des dernières années sont cités par l'OMS comme les principales raisons de la recrudescence des épidémies.

L'OMS souligne également que contrairement au début des années 50, où les épidémies étaient en voie de disparition et les antibiotiques efficaces,

les pays industrialisés courent maintenant autant de risques que les pays en développement.

En Afrique, le choléra est endémique maintenant dans 36 des 52 États du continent, et la peste bubonique et la méningite existent dans plusieurs pays africains. Pour la première fois depuis 20 ans, ajoute l'OMS, des cas de choléra ont été enregistrés en Amérique latine, affectant au moins un million de personnes au Pérou. Le choléra est également en augmentation dans certaines régions d'Amérique centrale et au Brésil.

En Inde, la peste a fait sa réapparition en 1994 — alors qu'aucun cas n'avait été enregistré depuis 1967 — tuant au moins 54 personnes et provoquant l'exode de 500 000 personnes dans la ville de Surat.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE RICHELIEU, COUR

MUNICIPALE, NO: 94-02341-2, 94-

02342-5, 94-01942-7, VILLE DE

SOREL, Partie demanderesse, -vs-

ALFRED JUTRAS, Partie

défenderesse, AVIS LEGAL, Prenez

avis que le 31ème jour d'octobre 1995,

à 11h00, au 276, RTE MARIE-

VICTORIN, à BAIE-DU-FEUVRE, district

de Richelieu, seront vendus, par autorité

de Justice, les biens et effets de la

partie défenderesse saisis en cette

cause, consistant en: 1 camion Pick-Up

de marque Mazda B 2600, 4 X 4, année

1988. LE TOUT SERA VENDU

SUIVANT LA LOI. CONDITIONS:

ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE

VISE. Sorel, ce 12 octobre 1995.

ANDRÉ MARCOTTE, 3365, DE

GRANBY, C.P. 51143, MONTRÉAL, QC

H3N 3T8, PARTIE DEMANDERESSE, -

c- JACQUELINE NETIEN, 3550,

RIDGEWOOD #27, MONTRÉAL, QC,

H3V 1C2, PARTIE DÉFENDERESSE.

Le 26 octobre 1995, à 11h00 de

l'AVANT-MIDI, AU DOMICILE du

défendeur, au 3550 RIDGEWOOD #27,

en la cité de MONTRÉAL, district de

MONTRÉAL, seront vendus par autorité

de Justice, les biens et effets du

défendeur JACQUELINE NETIEN,

saisis en cette cause, consistant en: 1

Voiture de marque Renault Fuego 1986,

couleur jaune, imm. NH 302, série:

VF1FD680F2016201. Conditions:

ARGENT COMPTANT, JOE ODMAN,

Huissier de Justice, 6767 CÔTE-DES-

NEIGES, MONTRÉAL, QC, H3S 2T6.

Tél.: (514) 344-3612, Montréal, le 12

octobre 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE TERREBONNE, COUR

MUNICIPALE, NO: C94-7115, C95-

7900, VILLE DE BOISBRIAND, Partie

demanderesse, -vs- BENOÎT

CHASSON, Partie défenderesse, AVIS

PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE

donnée que les effets mobiliers de la

partie défenderesse, saisis en cette

cause, seront vendus au 2209, RUE

BABI, à ST-AUGUSTIN, MIREBEL, Le

28 octobre 1995, à 10h00 de l'avant-

midi, savoir: 1 T.V. couleur 20"; 1 vidéo

VHS; 1 chauffette Mastercraft; 1 lot

d'environ 200 porte-cds; 1 lot de 30

casquettes ass.; 1 radio cassette

double; 1 hibachi au gaz; 1 ensemble

laveuse/sécheuse. LESQUELS EFFETS

seront vendus pour argent comptant

par vous de signifier ou de déposer

votre comparution ou votre

comparution à l'inspecteur

général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 octobre 1995.

MICHEL B. PARE, notaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE MONTRÉAL,

NO: 500-04-003363-950

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

SUNBEE KIM

Partie demanderesse

c-

DONG JE KIM

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONG JE KIM,

de comparaître au greffe de cette

Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame,

à Montréal, salle 1.110, dans les

E.S. Gobeil

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE MONTRÉAL,

NO: 500-04-000059-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

SUNBEE KIM

Partie demanderesse

c-

DONG JE KIM

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONG JE KIM,

de comparaître au greffe de cette

Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame,

à Montréal, salle 1.110, dans les

son siège social au 6100, Ch.

Deacon, Montréal, H3S 2V6,

demandera à l'inspecteur général

des institutions financières la

permission de se dissoudre et à cet

effet dépose au registre des

entreprises individuelles, des

sociétés et des personnes morales,

la présente déclaration requise par

les dispositions de l'article 37 de la

Loi sur la publicité légale des

entreprises individuelles, des

sociétés et des personnes morales.

Montréal, le 16 octobre 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE LONGUEUIL

NO: 505-12-012619-949

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

ALINE POITRAS,

Demanderesse-INTIMÉE

-vs-

GAETAN BERNIER,

Défendeur-REQUÉRANT

ORDONNANCE

La COUR ordonne à la partie intimée

de comparaître dans un délai de 30

jours à compter de la publication de

la présente ordonnance dans: "Le

Devoir".

Prenez avis qu'une copie de la

requête en suspension de pension

alimentaire et annulation d'arrêté

présentable le 06/12/95 a été

déposée à votre intention au greffe

de cette Cour du district de

Longueuil.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut

par vous de signifier ou de déposer

votre comparution ou votre

comparution au greffe de cette

Cour, la partie requérante pourra

obtenir contre vous un jugement par

défaut accueillant les conclusions qu'elle

sollicite contre vous.

LONGUEUIL, ce 28 septembre, 1995

E.S. Gobeil

AVIS DE DEMANDE

DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie LA

FONDATION DE LA SURETÉ DU

QUÉBEC demandera à l'inspecteur

général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 octobre 1995.

MICHEL B. PARE, notaire.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-04-000059-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

SUNBEE KIM

Partie demanderesse

c-

DONG JE KIM

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONG JE KIM,

de comparaître au greffe de cette

Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame,

à Montréal, salle 1.110, dans les

E.S. Gobeil

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE MONTRÉAL,

NO: 500-04-000059-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

SUNBEE KIM

Partie demanderesse

c-

DONG JE KIM

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONG JE KIM,

de comparaître au greffe de cette

Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame,

à Montréal, salle 1.110, dans les

E.S. Gobeil

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE MONTRÉAL,

NO: 500-04-000059-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

SUNBEE KIM

Partie demanderesse

c-

DONG JE KIM

Partie défenderesse

quarante (40) jours de la date de la

publication du présent avis dans le

journal Le Devoir.

Une copie de la DÉCLARATION EN

DIVORCE AMENDEE ET REQUÊTE

POUR MESURES PROVISOIRES

AMENDEE a été remise au greffe à

l'intention de DONG JE KIM.

Lieu: Montréal

Date: 10 octobre 1995

REAL PLOURDE, G.A.

PRENEZ AVIS que la compagnie

LE DEVOIR

LES SPORTS

Canadien: Corey congédie Savard, Boudrias et Demers

«Le temps est venu de se séparer»

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Quatre défaits en autant de sorties, un Patrick Roy chancelant devant les buts et une attaque en panne: le début de saison lamentable du Canadien a donné lieu à une purge, hier, au Forum de Montréal. Le directeur général Serge Savard, l'entraîneur Jacques Demers et son adjoint André Boudrias ont été limogés à la suite des insuccès de l'équipe.

«Après plusieurs jours de mûre réflexion, j'ai décidé de prendre cette décision très difficile. Après 13 saisons fructueuses, la conquête de deux coupes Stanley et trois finales, j'ai relevé Serge Savard de ses fonctions», a annoncé le président de

l'équipe, Ronald Corey.

«Le temps est venu de se séparer», a-t-il ajouté.

«J'ai aussi rencontré Jacques Demers, a poursuivi M. Corey. Il est aussi relevé de ses fonctions. Il a accepté un poste administratif, qui reste à définir.»

M. Corey a annoncé ces changements draconiens au cours d'une conférence de presse tenue en début de soirée au Forum. Jacques Demers, qui a apporté à Montréal une coupe Stanley à titre d'entraîneur, n'assistait cependant pas à cette conférence. M. Corey n'a pas été très bavard par la suite. Il a simplement dit qu'il espérait trouver des successeurs pour MM. Savard, Boudrias et Demers avant le match que

disputera Le Canadien contre les Islanders de New York vendredi, soit dans deux jours seulement.

M. Corey a même refusé de préciser s'il avait des candidats en tête. «Aussitôt après cette conférence, je me pencherai sur les candidats possibles et j'espère faire une annonce d'ici peu», a-t-il dit, laconique.

Jacques Laperrière et les autres adjoints dirigeront l'exercice de l'équipe aujourd'hui. M. Corey renoncera par ailleurs les joueurs pour leur expliquer la situation.

Ronald Corey s'est bien défendu d'avoir fait un geste de panique, comme certains journalistes le suggéraient. «Ca allait mal depuis deux ans, a-t-il dit. Ce n'est pas un geste de panique, c'est que la saison était

jeune. Si je pense qu'une nouvelle direction peut ramener l'équipe à la victoire, c'est le temps de le faire.»

«Avec encore 78 matchs à disputer, j'estime que c'était le temps de prendre une décision aussi radicale», a ajouté M. Corey.

Le Canadien, qui a raté les séries éliminatoires la saison dernière pour la première fois en 25 ans, a commencé la saison avec quatre défaits consécutifs.

Les amateurs ont rapidement montré des signes d'impatience devant les ratés de leurs Glorieux. Mais la plupart des journalistes qui suivent régulièrement l'équipe ont été surpris de la décision de Ronald Corey, qui n'avait pas laissé filtrer ses intentions.

M. Corey a avoué qu'il avait longuement réfléchi au cours des trois derniers jours avant de prendre sa décision. Il s'est entretenu avec Serge Savard, directeur général depuis 13 ans, hier après-midi. Il a ensuite rencontré Jacques Demers et André Boudrias pour leur annoncer leur congédiement. «Ça n'a pas été facile pour eux, mais ils ont réagi en gentlemen, a avoué M. Corey. C'est très dur pour eux.»

Le Canadien se cherche un marqueur? A Chicago, dans la Ligue internationale, Steve Maltais a déjà 12 buts en six rencontres, soit près de la moitié du total de 26 buts comptés par les Wolves.

La solution de Recchi aux déboires offensifs du Canadien

Lancez au but, qu'ils disaient...

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Mark Recchi propose la même solution à laquelle reviennent tous les grands marqueurs en cas de léthargie offensive.

«Il faut lancer et aller au filet; il peut y avoir un retour, la rondelle peut frapper la jambe, la tête, peu importe, en autant qu'elle pénètre dans le filet. C'est souvent comme ça qu'on s'en sort. Toutes les équipes traversent une période difficile en cours de saison.»

Recchi s'y connaît en stratégie offensive, puisqu'il a déjà réussi la moitié des buts du Canadien cette saison... soit deux en quatre matchs.

Un seul autre de ses coéquipiers a déjoué un gardien adverse jusqu'ici, soit Brian Savage, qui a pour sa part servi l'excuse qu'on s'est buté à des

gardiens au sommet de leur art.

Mais une équipe qui en arrache à l'attaque comme le Canadien n'aurait-elle pas intérêt à réunir son meilleur ailier, Recchi, à son meilleur centre et fabricant de jeux, Pierre Turgeon?

«Il faut aussi équilibrer les tríos et ne pas mettre tous les œufs dans le même panier», rétorque Recchi, qui se retrouve sur le trio de Saku Koivu alors que l'ex-entraîneur, quand il a rapidement démembré son gros trio, a choisi de laisser Vincent Damphousse avec Turgeon.

Ce dernier a multiplié les belles passes à la porte des buts au cours des deux derniers matchs, mais Damphousse et Turner Stevenson ont toutes les misères du monde à compléter ses pièces.

«Ce sont deux joueurs avec beau-

coup d'habileté, déclare Recchi à propos des centres Turgeon et Koivu. Ils savent quoi faire avec la rondelle et je veux aider Koivu à s'adapter.»

Ce dernier, selon son coéquipier, s'impose trop de pression comme recrue en se reprochant de ne pas avoir encore amassé un point.

Koivu et Turgeon, limités à une passe, tout comme Damphousse, ont fait du temps supplémentaire après l'entraînement d'hier, dirigeant des tríos à répétition sur Patrick LaBrecque puis, quand le gardien en a eu assez, dans un filet désert.

«Il faut qu'on se concentre sur ce que nous avons à faire et non pas jouer en fonction de l'autre équipe», a dit Turgeon, de retour au vestiaire.

Steve Shutt, un ancien marqueur de 60 buts dans l'uniforme du Canadien, est considéré officiellement

l'instructeur des marqueurs dans son rôle d'assistant de Demers et il est souvent montré du doigt, entre autres pour l'inefficacité de l'attaque massive, son bébé.

«On ne peut dire à un joueur: saute sur la glace et va marquer un but, a-t-il raconté hier, mais on peut lui dire de travailler fort et de créer des chances.

«Turgeon a eu trois ou quatre bonnes chances contre les Devils. Selon moi, il a bien joué parce qu'il a travaillé pour provoquer ces occasions.

«Je pense toujours que nous avons des joueurs de qualité et que c'est une question de temps avant qu'on ne commence à lancer la rondelle dans le filet. Vous n'allez pas me dire que, tout d'un coup, Turgeon et Damphousse ne sont plus capables de marquer des buts.»

Tour de France 1996

Parcours ouvert

Paris (AP et Reuter) — Les organisateurs du Tour de France ont réservé à Miguel Indurain une bonne et une mauvaise surprise en présentant, hier, le parcours du Tour 1996.

La bonne nouvelle pour le quintuple vainqueur de la Grande boucle, c'est que l'édition à venir, longue de 3835 kilomètres, fera halte sur ses terres, à Pampelune, le 17 juillet.

La mauvaise nouvelle pour l'Espagnol, c'est que les contre-la-montre, sur lesquels il a bâti ses succès ces cinq dernières années, seront réduits à la portion congrue. Montagneux et alerte, ce Tour de France sera donc celui de tous les dangers pour Indurain, qui tentera de s'imposer pour la sixième fois dans la Grande Boucle, ce que personne n'a jamais réalisé.

Tony Rominger, qui, à 35 ans, s'alignera pour la dernière fois dans la Grande Boucle l'an prochain, est aux anges après cette décision.

BASEBALL

ÉLIMINATOIRES

LIGUE NATIONALE

Le samedi 14 octobre
Cincinnati 0 Atlanta 6
(Atlanta gagne la série 4-0)

LIGUE AMÉRICAINNE

Le mardi 10 octobre
Seattle 3 Cleveland 2

Le mercredi 11 octobre

Cleveland 5 Seattle 2
Le vendredi 13 octobre
Seattle 5 Cleveland 2 (11 m)

Le samedi 14 octobre

Seattle 0 à Cleveland 7
Dimanche
Cleveland 3 Seattle 2

Hier

Cleveland à Seattle

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi
Hartford 7 Rangers 6
Hier
Rangers à Islanders
Edmonton au New Jersey
Chicago en Floride
San Jose à Toronto

Calgary à Detroit
Boston à St. Louis
Washington à Dallas
Tampa Bay à Winnipeg
Demain
Edmonton à Buffalo
Washington au Colorado

CONFÉRENCE DE L'EST

	M	J	G	P	N	BP	BC	P
Hartford	4	4	0	0	15	9	8	
Pittsburgh	4	2	1	1	20	16	5	
Boston	5	1	2	2	21	22	4	
Ottawa	3	1	1	1	9	13	2	
Buffalo	4	1	3	0	10	14	2	
Montréal	4	0	4	0	4	19	0	

Section Nord-Est

	M	J	G	P	N	BP	BC	P
New Jersey	4	4	0	0	16	5	8	
Philadelphie	4	4	0	0	19	3	8	
Floride	5	4	1	0	21	13	8	
Washington	4	3	1	0	10	4	6	
Rangers	4	2	2	0	13	13	4	
Tampa Bay	4	1	2	1	10	13	3	
Islanders	4	0	3	1	10	19	1	

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	M	J	G	P	N	BP	BC	P
Detroit	5	3	1	1	24	12	7	
St. Louis	4	3	1	0	13	9	6	
Winnipeg	5	2	2	1	21	23	5	
Chicago	5	2	2	1	17	14	5	
Dallas	4	2	2	0	19	18	4	
Toronto	3	1	2	0	10	13	2	

Section Pacifique

	M	J	G	P	N	BP	BC	P
Los Angeles	4	2	0	2	20	17	6	
Colorado	6	2	3	1	18	20	5	
Vancouver	4	1	1	2	20	21	4	
Anaheim	4	1	3	0	11	13	2	
Calgary	4	0	2	2	10	15	2	
San Jose	3	0	2	1	15	17	1	
Edmonton	4	0	4	0	5	24	0	

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi
Oakland 0 Denver 27
Jeudi
Cincinnati à Pittsburgh

TÉL.: 985-3344

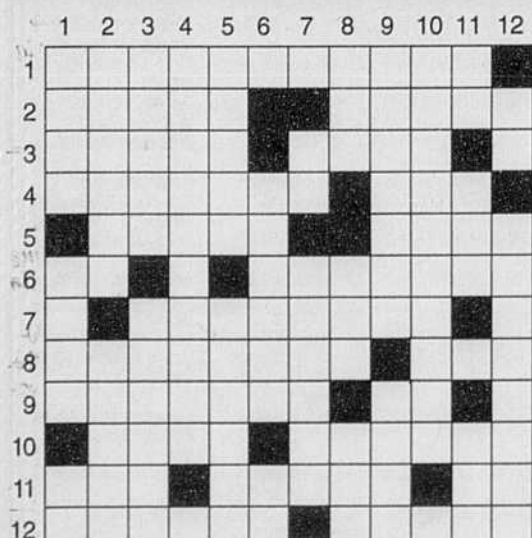
ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Système théologique.
- Pingre. — Clarté.
- Bavarder. — Vent du Languedoc.
- Cépage blanc de Bourgogne. — Lettre grecque.
- Employons. —
- Hideux.
- Sélénium. — Image d'une personne.
- Enzyme hydrolisant les protéides.
- Démonter. — Voie.
- Radoucir. — Bradype.
- Ville d'Italie. — Jaurisse.
- Substantif. — Assassin. — Richesse.
- Occasionner. — Toute unité du lexique (Ling.).

- Sodium.
- Déterminer. — Ville d'Angleterre.
- Refuge. — Chant.
- De Tréguier.
- Oiseau échassier. — Langue iranienne.
- Mouche. — Patrie d'Abraham.
- Cérum. — Spectacle.
- Atoll. — Flan breton.
- Partie postérieure.
- Vêtement liturgique. — Foyer.
- Service de transport.
- Ressenti. — Trois. — Monarque.
- Ricané. — Abâtardi.

Solution d'hier

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

VERTICALEMENT

- Serpent à lunettes. — Boisson gazeuse. —

I • N • D • E • X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
Location
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revenus
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
Location
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôts (Vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
- 300 • 399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.
- 320 Ameublement
335 Bois de foyer
350 Animaux
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiel + saisonniers
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Information et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
528 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terrassement, paysagistes
575 Déménagement
- 600 • 699 VÉHICULES
675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON QUI A DU COEUR!
N.D.G. Grande, belle et solide. 5 c.c., 2 s./bains, s/sol fini, garage. Faites une offre!
SUZEL HÉBERT, 489-0038
Re/Max Westmount Ctr Imm. Agréé

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE. Cottage avec magnif. vue sur l'eau, 8 pièces, foyer, sol semi-fini, solarium, véranda. Grand terrain, piscine hord-terre. Propriétaire: 689-1965.

UNIQUE! ANJOU
Maison de prestige, 60x40, 4 c.c., 4 s./b., sauna, 2 foyers, syst. d'alarme. Thermo-pompe, aires ouvertes, lot cathédrale. Beau coup d'extra. Directement du proprio. 527-9429.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

QUÉBEC - VIEUX-PORT
Orpèlleuse d'antan, 1436 p.c., cachet d'époque, foyer pierre, planchers pin nouveaux, portes françaises ouvrant sur vaste balcon. Vue sur fleuve, face parc, tout le charme d'autrefois avec le luxe des temps modernes.
Margot S. Fortier, courtier
(418)692-3931

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL

Magnifique condo
très ensoléillé - dernier étage -
superbe vue panoramique -
3 ch. chacune avec s.d. bains
3 stationnements s./sol
2146 p.c. + 288 p.c. terrasse.
943-3846 ou 733-4749

VIEUX-MONTRÉAL, style loft, cours Le

Royer, édifice historique, 1000 p.c., foyer, climatisé. Beaucoup de cachet. 845-6155 (répondre).

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A QUÉBEC, AU 880 BOUGAINVILLE
Du propriétaire, 1300 p.c., 3 c.c., 2 s./bains, boiserie, planchers bois franc. (418)527-7403, (418)527-4404.

125

HORS-FRONTIÈRES

JAY PEAK, VERMONT. 5 km des pistes, charmant chalet, style suisse, foyer, 2 c.c., vue superbe, 1/2 acre. Prix réduit: 56,000\$ (US). Reine: (819)777-9775.

132

CHALET

CHALET 4 SAISONS, terrain 55,000 p.c., boisé. Construction 88, 2 c.c., accès lac Stukely et parc Orford. 112,800\$. 664-1026.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A ROSEMONT. 2 1/2, 3 1/2 chauffés, éclairés. Poêle, frigo. 729-2431, 521-2624.

A SOUS-LOUER, Mile End, petit loft, mezz., Du 15 janv. au 1er mars avec réf. 278-4820.

A STE-FOY (QUÉBEC), 5 1/2 entièrement meublé + accessoires, stat. int., 850\$/m. (514)344-3857, (418)527-3017.

AHUNTSIC - GRANDE-ALLÉE

Haut duplex, ensoléillé, 6 1/2, 2 s./b., boiserie chêne, verrière, alarme, stat. 9255-387-6723.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

MELROSE/MONKLAND, 4 1/2, chauffé,

eau chaude, rénové, grand 1er juillet. 486-5700, 598-0299, voir concierge 4315 melrose, #20.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4

1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

PARC EXTENSION, 5 1/2 chauffé, en

trée lav./séch., tranquille. 276-7835.

PLATEAU, Messier, charmant 3 1/2, rénové,

très propre, 2e, 1er nov., 385\$/m. Électro et meubles à vendre. 528-8157.

RUE VILLENEUVE (PLATEAU)

5 p.c., ensoléillé, dormant sur jardin, 2e, 625\$/mois, libre. 289-2295 (jour), 848-0290 (soir).

VIEUX-MONTRÉAL - LOFT

Place Jacques-Cartier, 2000 p.c. tout rénové, 5 électromén. neufs, puits lumière, terrasse sur le toit. 1200\$/chauffage incl. Inf. 866-9439

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Sept 13h, 16h, 19h, 21h40 — **Le couvre-lit à l'américaine** 13h30, 16h, 19h, 21h25 — **Le confessionnal** 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30 — **Assassins** 13h15, 16h, 19h, 21h45 — **Babe** 12h30, 14h30, 16h30 — **Le ciel sourit à Henrietta** 19h, 21h15, mer. jeu. 21h30

CARREFOUR DU NORD: 900, bd Grignon — **Le hussard sur le toit** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — **Assassins** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — **Jade** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — **Sept** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — **Liste noire** 21h30 — **Une équipe sans paille** 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — **La lettre écarlate** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **La cérémonie** sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 19h05, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h15 — **Le Confessionnal** sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h20, 17h20, 19h30, 21h45, ven. lun. jeu. 19h30, 21h45 — **Strange Days** sam. dim. mar. mer. 13h, 15h50, 18h50, 21h35, ven. lun. jeu. 18h50, 21h35 — **Seven** sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — **Seven** sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h50, 21h25, ven. lun. jeu. 18h50, 21h25 — **Le hussard sur le toit** sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Jade** 12h35, 14h45, 17h, 19h30, 21h50 — **Assassins** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — **Showgirls** 12h45, 15h45, 18h40, 21h25, sam. 24h — **Dead Presidents** 13h, 15h50, 18h45, 21h45, sam. 24h10 — **Jade** 13h15, 16h, 19h, 21h05, sam. 23h30 — **Big Green** 13h25, 16h25, 18h50 — **Assassins** 21h, sam. 23h45

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **La lettre écarlate** 19h10, 22h, ven. sam. dim. mar. mer. 13h25, 16h10 — **Pocahontas** ven. sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h — **Le Sphinx** 19h20, 21h45, ven. sam. dim. mar. mer. 16h50 — **Scarlet Letter** 19h05, 21h55, ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05 — **Liste noire** 19h30, 21h35, ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10 — **Jade** 19h20, 21h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h20, 16h30 — **Dangerous Mind** 21h30 — **Le Big Green: Une équipe sans paille** 19h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h35 — **Dead Presidents** 19h10, 21h40, ven. sam. dim. mar. mer. 13h55, 16h25 — **Big Green** 19h15, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20 — **Showgirls** 21h20 — **Assassins** 19h, 21h50, ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20 — **Jade** 19h15, 21h20,

ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — **Sept** sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h15, 21h40, lun. jeu. ven. 19h15, 21h40 — **Le hussard sur le toit** sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h20, 19h, 21h40, lun. jeu. ven. 19h, 21h40 — **Assassins** sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h, 21h30, lun. jeu. ven. 19h, 21h30 — **L'enfant d'eau** 19h10, 21h20 — **Babe** sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h15, 17h10, lun. jeu. ven. aucune représentation — **Confessionnal** sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h35, 17h40, 19h45, 21h45, lun. jeu. ven. 19h45, 21h45 — **Le couvre-lit à l'américaine** sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h15, 21h35, lun. jeu. ven. 19h15, 21h35

CINÉMA DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Bad Boys** 19h, 21h45, sam. dim. 14h15, 16h45 — **Pocahontas** 19h10, sam. dim. 14h, 15h40, 17h20 — **Nine Months** 21h15 — **Johnny Mnemonic** 19h20, 21h35, sam. dim. 14h30, 16h50 — **The Net** 19h05, ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19h05, 21h25 — **Rocky Horror Picture** sam. 21h20 — **Swan Princess** sam. dim. 14h10, 16h10

CINÉMA GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — **Strange Days** 19h, 21h45, sam. dim. 14h — **Dead Presidents** 19h10, 21h35, sam. dim. 14h15 — **Jade** 19h20, 21h25, sam. dim. 14h30

CINÉMA LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **Jade** 13h20, 15h25, 17h25, 19h30, 21h40 — **Jade** 13h10, 15h10, 17h10, 19h15, 21h25 — **Le Sphinx** 18h50, 21h15, sam. dim. 14h05, 16h30 — **Dead Presidents** 13h40, 16h10, 19h05, 21h35 — **Scarlet Letter** 13h15, 16h, 18h45, 21h30 — **Big Green** 13h25, 15h40, 19h — **Showgirls** 21h05 — **Liste noire** 19h05, 21h, sam. dim. 13h10, 15h, 16h50 — **Mentalité dangereuse** 19h20, 21h35, sam. dim. 13h50, 16h15 — **Assassins** 13h20, 16h, 18h40, 21h25 — **La lettre écarlate** 13h25, 16h, 18h45, 21h30 — **Dangerous Mind** 21h15 — **Le Big Green: Une équipe sans paille** 13h35, 15h45, 18h30 — **Pocahontas** sam. dim. 13h15, 15h10, 17h — **Assassins** 20h

CINÉMA STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard — **Une équipe sans paille** 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h — **Le confessionnal** 21h, ven. sam. 23h — **Sept** 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h25, ven. sam. 23h40 — **Assassins** 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55 — **Liste noire** 19h05, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h, 17h, 19h05, 21h20 — **Jade** 19h15, 21h10, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h10, ven. sam. 23h05 — **Le hussard sur le toit** 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — **Le couvre-lit à l'américaine** 19h05, 21h20, sam. dim. 13h05, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h30 — **La lettre écarlate** 18h55, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h45, 18h55, 21h30

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — **Ulysse's Gaze** 17h, 20h30, sam. dim. 13h, 17h, 20h30 — **Smoke** 19h, 21h15 — **Au secours du petit panda** 15h, 17h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — **Il Postino** 15h45, 19h, 21h30, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h, 21h30 — **Le ballon blanc**

15h15, 17h15, 19h15, 21h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — **Une équipe sans paille** 15h15, 17h10, 19h10, sam. dim. 13h10, 15h15, 17h10, 19h10 — **Devil in a Blue Dress** 21h30 — **Brothers McMullen** 15h15, 17h20, 19h25, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30 — **Mentalité dangereuse** 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20 — **Assassins** 16h, 18h45, 21h25, sam. dim. 13h15, 16h, 18h45, 21h25 — **Desperado** 15h45, 19h20, 21h30, sam. dim. 13h30, 15h45, 19h20, 21h30

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **La cérémonie** 13h30, 16h, 19h, 21h25 — **Le hussard sur le toit** 13h, 15h50, 18h45, 21h30 — **L'enfant d'eau** 13h45, 16h15, 19h10, 21h30 — **Le facteur** 13h55, 16h15, 19h, 21h15

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **Assassins** 19h, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h, 21h35

DAUPHIN: 2396, Beauclerc — **La lettre écarlate** 18h55, 21h30, sam. dim. 13h45, 16h20, 18h55, 21h30 — **Sept** 19h10, 21h40, sam. dim. 14h05, 16h30, 19h10, 21h40

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — **Dangerous Mind** 19h, 21h15, sam. dim. 14h15, 16h30, 19h, 21h15 — **Showgirls** 20h, sam. dim. 14h, 17h, 20h

ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **Blue in the Face** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Le confessionnal** 14h, 16h30, 19h, 21h15, lun. mer. 14h, 16h30, 21h30 — **Usual Suspects** 14h, 16h30, 19h, 21h15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Dangerous Mind** 19h25, 21h40, sam. dim. mar. 14h15, 16h40 — **Jade** 19h10, 21h25, sam. dim. mar. 14h35, 16h50 — **Scarlet Letter** 19h, 21h55, sam. dim. mar. 13h05, 16h — **Dead Presidents** 19h15, 22h, sam. dim. mar. 13h35, 16h10 — **Big Green** 19h20, sam. dim. mar. 14h, 16h20 — **Showgirls** 21h30 — **Magic in the Water** sam. dim. mar. 14h10 — **Braveheart** 20h, sam. dim. mar. 16h30 — **Assassins** 19h05, 21h50, sam. dim. mar. 13h10, 16h05

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine Ouest — **Seven** 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — **To Die For** 13h15, 16h, 19h15, 21h30 — **How to Make an American Quilt** 13h40, 16h25, 19h, 21h25 — **Seven** 13h, 15h45, 18h45, 21h15, mer. 13h, 15h45, 21h15, jeu. 13h, 15h45, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (849-3456) — **How to Make an American Quilt** ven. lun. jeu. 19h05, 21h40, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h05, 21h40 — **Assassins** ven. lun. jeu. 18h50, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 18h50, 21h30 — **To Die For** ven. lun. jeu. 19h20, 21h35, sam. dim. mar. mer. 12h50, 15h, 17h05, 19h20, 21h35 — **Sept** ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35 — **Devil in a Blue Dress** ven. lun. jeu. 21h15, sam. dim. mar. mer. 16h30, 21h15 — **Moonlight & Valentino** ven. lun. jeu. 19h, sam. dim. mar. mer. 14h10, 19h — **Babe** ven. lun. jeu. aucune représentation, sam. dim. mar. mer. 12h55, 14h50, 16h45 — **Apollo 13** 18h40, 21h20 — **L'enfant d'eau** ven. lun. jeu. 19h10,

21h25, sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h50, 19h10, 21h25 — **Le couvre-lit à l'américaine** ven. lun. jeu. 19h10, 21h40, sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h35, 19h10, 21h40

LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Kombat mortel** 19h15, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10 — **A Wong Foo, merci pour tout** 21h20, sam. dim. 19h10, 21h20, ven. sam. 23h25 — **Drôles de combines** 18h50, 21h25, sam. dim. 16h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Au secours du petit panda** sam. dim. 13h, 14h45 — **Le confessionnal** 19h, 21h05, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h05, ven. sam. 23h05 — **Le hussard sur le toit** 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — **Sept** 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — **Assassins** 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Assassins** 19h, 21h35, sam. dim. 13h45, 16h15, 19h, 21h35 — **Sept** 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Scarlet Letter** 12h50, 15h20, 18h15, 21h, sam. 23h50 — **Feast of July** 12h30, 16h, 18h40, 21h15, sam. 23h45 — **Jeffrey** 12h40, 14h55, 17h15, 19h30, 21h45, sam. 23h55 — **A Month by the Lake** 12h55, 14h55, 17h, 19h05, 21h25, sam. 24h — **Dangerous Mind** 12h20, 14h30, 16h40, 19h, 21h20, sam. 23h30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **The Net** 13h40, 16h10, 19h10, 21h25 — **Under Siege** 2 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h50 — **Pocahontas** 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h15 — **Lord of Illusions** 13h35, 16h, 19h, 21h30 — **Nine Months** 14h, 16h20, 19h15, 21h20 — **Pulp Fiction** 14h10, 17h20, 20h30

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Le regard d'Ulysse** 13h, 16h30, 20h — **La haine** 12h15, 14h30, 16h50, 19h15, 21h15 — **Adultère mode d'emploi** 12h30, 14h35, 16h45, 19h10, 21h20 — **Jade** 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45 — **Le Sphinx** 13h45, 16h15, 18h50, 21h30 — **La lettre écarlate** 12h55, 16h, 19h, 21h50 — **Liste noire** 12h50, 14h55, 17h, 19h05, 21h

PLACE ALEXIS NIHON: (935-4246) — **Strange Days** 13h, 15h50, 18h45, 21h35 — **Devin in a Blue Dress** 13h05, 15h15, 17h20, 19h30, 21h40 — **Moonlight & Valentino** 16h, 21h40 — **Clockers** 13h20, 19h, jeu. 13h20

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — **Sept** 19h, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h05, 19h, 21h35 — **Assassins** 19h, 21h40, sam. dim. 13h35, 16h10, 19h, 21h40

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — **To Die For** ven. lun. jeu. 19h05, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h05, 21h20 — **Dead Presidents** ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h35 — **Usual Suspects** 19h05, 21h25 — **Babe** sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h20, 17h10 — **Blue in the Face** ven. lun. jeu. 19h15, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h15 — **Strange Days** ven. lun. jeu. 19h, 21h40, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h20, 19h, 21h40 —

Seven ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30 — **Assassins** ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h35

POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — **Strange Days** ven. lun. jeu. 20h30, sam. dim. mar. mer. 14h, 17h10, 20h30 — **Babe** sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40, 17h40 — **Strange Days** 20h30 — **How to Make an American Quilt** ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — **Seven** ven. lun. jeu. 19h05, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h05, 21h35 — **To Die For** ven. lun. jeu. 19h, 21h25, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h25 — **Devil in a Blue Dress** ven. lun. jeu. 19h15, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h15, 21h20

TERREBONNE: (849-3456) — **Jade** 19h15, 21h10, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h10, ven. sam. 23h05 — **La lettre écarlate** 18h55, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h45, 18h55, 21h30, ven. sam. 24h — **Assassins** 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55 — **Le couvre-lit à l'américaine** 19h05, 21h20, sam. dim. 13h05, 15h20, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Le confessionnal** 21h, ven. sam. 23h — **Une équipe sans paille** 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h — **Sept** 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — **Le hussard sur le toit** 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — **Liste noire** 19h05, 21h, sam. dim. 13h10, 15h, 17h, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h25

VERSAILLES: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — **La lettre écarlate** 19h20, 22h, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h40 — **Jade** 19h10, 21h30, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40 — **Assassins** 19h15, 21h55, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h35 — **Le Sphinx** 21h40, ven. sam. dim. mar. mer. 16h30 — **To Die For** 19h05, ven. sam. dim. mar. mer. 14h10 — **Seven** 19h, 21h50, ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45 — **Liste noire** 19h30, 21h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: — **Le Sphinx** 19h25, 21h40, sam. dim. 13h30, 16h — **To Die For** 19h15, 21h30, sam. dim. 13h45, 16h10 — **Le couvre-lit à l'américaine** 19h, 21h20, sam. dim. 13h15, 15h45

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — **Mentalité dangereuse** 21h30 — **Le Big Green: Une équipe sans paille** 13h, 15h10, 17h10, 19h20 — **Sept** 13h10, 16h, 19h05, 21h45 — **Assassins** 13h, 15h50, 19h, 21h50 — **Jade** 13h10, 15h15, 17h15, 19h15, 21h25 — **La lettre écarlate** 13h20, 16h, 18h55, 21h35 — **Liste noire** 14h50, 16h55, 19h10, 21h20 — **Pocahontas** 13h15

PLACE CHAREST: — **Sept** 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — **Le couvre-lit à l'américaine** 13h45, 16h35, 19h, 21h30 — **Une équipe sans paille** 14h, 16h30 — **Liste noire** 19h, 21h15 — **Assassins** 13h20, 16h10, 19h,

21h40 — **Suspects de convenance** 14h15, 16h50, 19h25, 21h45 — **La lettre écarlate** 13h15, 15h55, 18h45, 21h35 — **Le confessionnal** 13h, 15h15, 17h25, 19h45, 22h — **Le hussard sur le toit** 13h, 15h50, 18h40, 21h30

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Salle 1: **Who's counting?** Marilyn Waring on Sex, Lies and Global Economics 18h30, 20h30 — Salle 2: **Thân in the invisible war / Why?** 18h45 — **Thân dans la guerre invisible / Pourquoi?** 20h45

CINÉMA PARALLÈLE: 3726, bd St-Laurent (843-4725) — Du 12 octobre au 1er novembre: **Lisbonne Story**, W. Wenders, 16h30, 19h — **La folie des crinolines**, J. Gagné et S. Gagné 21h15

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — **The Mother** 20h30

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quai King-Edward (496-IMAX) — Du 22 septembre au 12 mai: **Les ailes du courage / Africa: Le Serengeti** (en français) mar. 10h15, 12h15, 14h15, 16h15, 19h, mer. 10h15, 14h15, 19h, 21h, jeu. 10h15, 12h15, 16h15, 21h, ven. 12h15, 14h15, 16h15, 19h, 2

LE DEVOIR

CULTURE

CINÉMA

Les défaillances du cinéma japonais

Le Japon est un curieux pays. Son cinéma au départ si riche enfanta les Ozu, les Kurosawa, les Kobayashi; créateurs d'œuvres puissantes, originales qui furent un apport immense à l'histoire du septième art. Or, en l'espace de quelques décennies, le pays a cessé à peu près toute production nationale d'envergure — mis à par quelques kung-fu et autres films de série B — pour se consacrer à la reproduction et à la diffusion essentiellement d'œuvres américaines. Les industriels nippons ont investi des capitaux dans l'industrie hollywoodienne, pas toujours avec bonheur. Faute d'avoir saisi la mentalité américaine, la société Matsushita perdit des plumes et des sous quand elle se porta acquéreur du studio Universal.

Les films américains eux, règnent en maître sur les écrans du pays, étouffant les voix nationales. Le Japon voudrait bien faire marche arrière mais il ne sait trop comment remettre son septième art sur ses rails. Les cinéastes ont perdu la crédibilité sur leur sol et la chaîne de maître à apprenti s'est cassée. En Italie, pays également assis sur une puissante tradition cinématographique, on a pu du moins invoquer la pauvreté financière pour expliquer le déclin de Cinecittà, mais le Japon est riche. Tout se passe comme s'il avait orchestré son propre déclin.

Un des plus importants producteurs japonais, Kazuyoshi Okuyama de la société Shochiku, était de passage à Montréal cette semaine. Je l'ai interrogé sur la faillite du cinéma nippon. «Les Japonais ne considèrent pas le cinéma comme une culture», a-t-il expliqué. Ajoutant que les industriels ont misé sur la quête du profit immédiat sans se préoccuper de qualité tandis que le public ne cherchait pour sa part que le pur divertissement, en oubliant ses voix nationales. La télé a tout envahi.

«Il faut reprendre le processus créatif à zéro, estime-t-il, éduquer le public japonais et financer des films à petit budget en laissant carte blanche aux cinéastes.»

A ses yeux, le fait qu'au Japon (à l'encontre de l'Amérique) le réalisateur détienne le pouvoir suprême (devant le producteur) nuit aux jeunes cinéastes qui désirent faire leur preuves. «Ils ne trouvent pas d'emploi, personne n'ayant envie de leur laisser une chance, faute de pouvoir par la suite exercer sur eux le moindre contrôle.» «Je suis seul ou presque à chercher la renaissance du cinéma d'auteur japonais», déclare Kazuyoshi Okuyama en laissant planer entre les lignes les nombreuses difficultés qu'il rencontre sur sa route. Le producteur est en pourparlers avec un jeune cinéaste de la relève, Atsushi Murogo,



qu'il qualifie de Tarentino japonais, pour financer son long métrage. Il vient également de produire *Les Amateurs*, première coproduction Japon-Canada dont le tournage vient de se terminer dans les environs de Montréal. Okuyama espère semer les graines d'un timide renouveau pour le cinéma japonais, mais admet que l'entreprise est titanesque et les forces d'inertie toutes puissantes.

Du côté de l'Abitibi

Ces derniers jours d'octobre, souffleront sur le Québec d'autres vents que celui du référendum. Le 14^e Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue se déroulera du 28 octobre au 2 novembre dans la capitale du cuivre. 78 films dont sept premières mondiales et six premières nord-américaines. Des œuvres de 17 pays d'origine, passant par Hong-Kong, le Mexique, l'Arménie, l'Italie, le Burkina Faso. L'ouverture se fera samedi le 28 avec la tragédie-comédie *Les Apprentis* de Pierre Salvadori, jeune cinéaste français qui avait déjà eu les honneurs du festival de Rouyn et donne ici la vedette à Gérard Depardieu et François Cluzet. Salvadori et Cluzet se rendront en Abitibi pour l'occasion. Autre premier français: *Le Pêlé* de Cédric Klapish, une histoire de soixante-huit ans nostalgiques.

Au chapitre des primeurs nord-américaines, mentionnons *Alegre ma non troppo* de l'Espagnol Fernando Colomo, *Maniaci sentimentali* de l'Italienne Simona Izzo. Également des films primés ailleurs, sortis ou non à Montréal depuis, comme *La Cérémonie* de Chabrol, *Lou n'a pas dit non* d'Anne-Marie Mieville et *La Haine* de Mathieu Kassovitz.

Aucun long métrage québécois en primeur cette année au festival, mais les crûs de la saison, tels *Le Sphinx* de Louis Saia, *Le Confessionnal* de Robert Lepage, *Liste noire* de Jean-Marc Vallée. Rappelons que Rouyn, comme toute ville de région éloignée, se retrouve hors du circuit de distribution de cinéma d'auteur. En l'absence de festivals de cinéma, la majorité de ces œuvres ne seraient jamais présentées au public de l'Abitibi. Espérons que Téléfilm Canada, qui annonçait cette année son intention de se retirer du financement des petits festivals, fasse marche arrière...

Vingt-cinq ans plus tard...

Les Ordres de Michel Brault a fort bien vieilli. Sa galerie de portraits animée en 1974 par Jean Lapointe, Claude Gauthier, Hélène Loisel, Louise Forestier et Guy Provost demeure aussi vivante, aussi crédible qu'au premiers jours. Quant au Québec d'aujourd'hui, secoué par la crise d'octobre, on en retrouve toutes les tensions dans cette docu-fiction percutante, magistralement dirigée par un Brault à son sommet. Jugez en vous-mêmes: La Boîte Noire relance le film sur vidéo, un quart de siècle après les événements qu'il met en scène, pour la mémoire.

La Marche à l'amour

Le rap du «Canadien errant»

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le Lion d'or rugissait de bonheur, paroles et musiques à l'appui, hier soir lors du lancement du disque *La Marche à l'amour* du trio composé du poète Gaston Miron et des musiciens Pierre St-Jak et Bernard Buisson. L'homme rapaillé étudiait dans son coin une télécopie qui prendrait bientôt le chemin de Paris.

«Je n'ai pas le temps de vous parler, dit-il en souriant, je ne suis qu'un «Canadien errant», mais allez voir Pierre St-Jak, c'est lui notre leader.»

Le pianiste et compositeur semblait ravi. Il ne pensait pas que le voyage entrepris cinq ans plus tôt au Festival de poésie de Trois-Rivières allait donner un résultat sur DC autoproduit et distribué dans des librairies comme Renaud-Bray et Champigny...

«Pourquoi pas? On n'est pas sur un coup d'argent. C'est fait de façon artisanale dans le beau sens du mot. Le disque est un reflet de notre spectacle, du cabaret littéraire à la moderne.»

Ce show qui a connu une cinquantaine de représentations depuis la Maison de la culture Ahuntsic jusqu'à La Licorne, où il a été enregistré

en 1992, met en scène un performeur et diseur fougueux, Miron, avec des brasseurs de musique et confondeurs de style, St-Jak et Buisson. «De la musique acotée par la parole», dit St-Jak.

«La poésie seule, c'est un peu ardu, explique St-Jak, mais avec la musique, cela prend une autre dimension. Notre démarche demeure aussi très accessible. Quand on présente le spectacle, on ne ferme pas les portes. On navigue du style de Broadway au grégorien en passant par le classique.»

Pour cet improvisateur habitué au jazz et à la musique actuelle, la littérature offre de nouvelles possibilités. Il revient de Limoges où il a accompagné au piano cinq écrivains d'ici et il compte explorer ce nouveau genre éventuellement avec un groupe plus imposant.

«Cela donne quelque chose d'à la fois narratif et poétique. C'est un produit quasiment universel avec Gaston Miron. Et moi je m'amuse à improviser au sein de structures.» Du rap blanc au pays du rapide blanc.

Gaston Miron le dit mieux que ça: «C'est la poésie qui sort et nous invite à venir jouer dehors pour rencontrer le pays physique de toutes nos fibres.»

TÉLÉVISION

Coupable ou non coupable

La série Les Grands Procès reprend à TVA en jouant sur les mêmes effets qui ont assuré son succès

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les avocats sont véreux, les juges partiaux, les témoins menteurs. Les ficelles dépassent, la dramatisation est appuyée à outrance et le monde est divisé en bons et méchants. En dépit de tout cela, la série *Les Grands Procès* s'annonce, encore cette année, une des plus efficaces de la saison. La réalisation (Mark Blandford et Johanne Prigent) est achevée et les comédiens se défendent bien.

Le réseau TVA présentera, à compter de mercredi prochain, et pour la troisième saison, six nouvelles reconstitutions de procès. Comme les autres réseaux, TVA sert ses meilleurs plats en novembre, lorsque sont effectués les sondages mesurant les cotes d'écoute.

La première émission raconte l'affaire Nogaret qui nous reporte à Pointe-aux-Trembles, en 1930, lorsque le corps de la petite Simone Caron, sept ans, est découvert dans la cave de l'Académie Roussin. Elle semble avoir été violée. Le frère Nogaret devient vite l'accusé idéal: il est simple d'esprit et c'est un étranger (d'origine belge). Mais la défense mettra à jour la faiblesse des preuves, appuyé en cela par les religieux qui tentent par tous les moyens d'attribuer la responsabilité du meurtre à Antoine Godon, un employé occasionnel de l'institution, lui aussi simple d'esprit.

Le procès prend l'allure d'une partie de ping-pong entre les deux avocats, joués ici par Rémi Girard et Raymond Cloutier. L'un et l'autre terminent chacune de leurs envolées oratoires en démasquant une ruse de l'adversaire. Pour le téléspectateur, la gratification est immédiate. Il reste que le comédien le plus remarquable de cet épisode est peut-être l'accusé, joué par Frédéric Desager.

Cette année, *A vous de juger*, qui permet aux téléspectateurs de donner leur opinion sur le verdict d'un accusé, sera diffusé non pas le lendemain mais immédiatement après l'émission. Pierre Nadeau, qui présente *Les Grands Procès* et coproduit la série, animera également cette émission. L'animateur sera toutefois plus discret dans *Les Grands Procès* car il était encore à Boston (délégué général du Québec) lorsque furent tournés les films.

Le second procès présenté sera celui de la ténébreuse affaire Scater, celle d'un homme trouvé mort en



SOURCE TVA

Raymond Cloutier et Rémy Girard, deux avocats qui s'affrontent dans l'affaire Nogaret, premier épisode des *Grands Procès*.

Haute-Mauricie, en 1905. Le 8 novembre, ce sera l'affaire Durand, du nom de Raymond Durand accusé 20 ans plus tard du meurtre de sa femme. Benoit Brière y joue le rôle du fils Denis Durand. Et pour une fois, il n'entend pas à rire.

Suivra, le 15 novembre, la célèbre affaire Coffin, accusé, en 1954, du meurtre de trois chasseurs américains disparus dans la forêt gaspésienne. La Cour d'appel puis la Cour suprême devaient par la suite maintenir le verdict de culpabilité de première instance.

Dans ce cas comme dans celui de l'affaire Cordélia Viau et de l'affaire Côté, qui seront présentés les 22 et 29 novembre, les détails sur le contexte de l'époque sont primordiaux et essentiels à la compréhension du verdict qui laisse souvent le téléspectateur pantois. L'affaire Côté est prometteuse, tournée en noir et blanc pour mieux rendre l'époque de la Révolution tranquille. Les extraits vus hier reflètent bien toute la fébrilité de la vie dans un collège de garçons, dans les années soixante, où un meurtre a été commis.

Si l'affaire Coffin a pour toile de fond le régime Duplessis, un corps policier corrompu et un parti pris pour un anglophone victime de provinciaux ultranationalistes, l'affaire Cordélia Viau, jouée par Marina Orsini, se déroule dans une perpétuelle rumeur journalistique et un trouble climat de misogynie. Marina Orsini rend très bien l'ambiguïté de l'accusée. Mais il y a tout de même un problème avec cet épisode, peut-

Le Confessionnal démarre mal en France

PRESSE CANADIENNE

Le *Confessionnal* de Robert Lepage, n'a pas séduit les Français malgré un lancement très médiatisé. Une semaine après sa sortie dans une quinzaine de salles à travers la France, le premier film du metteur en scène québécois affiche des résultats très modestes. Il n'a fait que 4000 entrées environ à Paris (six salles) et 2000 en province, ce qui est très «décevant pour ne pas dire carrément mauvais», admet-on chez son distributeur, la Pan-Européenne.

Le *Confessionnal* s'est ressaisi pendant le week-end après des débuts catastrophiques. Le distributeur a décidé de lui donner encore un peu de temps et ne l'a pas déprogrammé sur-le-champ, comme cela se fait souvent. Pour sa deuxième semaine d'exploitation, le film ne perd donc que deux salles à Paris et continue de «tourner» en province.

Dans la presse, les critiques, sans être dithyrambiques, ont été généralement favorables. *Le Monde* a pris la peine de signaler en première page la sortie du premier film de ce «touché-à-tout du spectacle» qui a su organiser une «savante série de va-et-vient entre présent et passé, réalité et fiction». En revanche, le journal *Libération* a détesté *Le Confessionnal* et l'a décrit comme «un ballet de personnages hiératiques dans une forêt de symboles pas toujours passionnants à sillonner». *Télérama*, en revanche, a aimé le film mais a été agacé aussi par les «zigzags» du scénario.

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX
À VENIR

OCTOBRE

19

DANS LE CADRE DE LA SÉRIE CBC/MCGILL DANIEL TAYLOR, HAUTE-CONTRE

avec la participation de Benjamin Butterfield, ténor, BRIGITTE LAMONTAGNE et SOPHIE LARIVIERE, flûte à bec, HANK KNOX, clavier, SUZIE NAPPER, viole de gambe et MICHAEL MCMAHON, piano. La poésie de la musique anglaise: Purcell, John Blow et Britten. 19 h 30, Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill) 10 \$ / 7 \$ (aînés et étudiants) 398-4547 ou 398-5145

20

LES IDÉES HEUREUSES présente le deuxième concert du MINI FESTIVAL BACH

avec Jay Bernfeld, viole de gambe, Chantal Rémillard, violon baroque, Geneviève Soly, clavecin. Deux sonates pour clavecin obligé et violon et deux sonates pour clavecin obligé et viole de gambe.

Église Erskine et américaine, rue Sherbrooke ouest, angle Crescent, à 20 h. Billetterie/rens.: 843-5881 et à la porte le soir du concert. Adultes 20\$, aînés 15\$, ét. 10\$.

23

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL présente DAVID SHIFRIN

Clarinetiste virtuose du Lincoln Center. Chef d'orchestre: Alexander Brott. Stamitz: concerto pour clarinette, Copland: concerto pour clarinette, harpe & piano, Schubert: Cinq danses allemandes, Mahler: Adagietto pour harpe et cordes.

À 20 h au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Billetterie: 842-2112 Admission: 790-1245

25

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL PRÉSENTE L'ORGANISTE FRANÇAIS JEAN BOYER

Oeuvres de Titelouze, Scheidemann, Weckmann, Boehm, Byrd, J.S. Bach et Jean-Pierre Leguay. 20 h, Salle Redpath, campus de McGill (accès via porte McTavish, métro Peel) 10 \$ / 8 \$ (étudiants et aînés) en vente à la porte le soir du concert. Renseignements: 398-4547 ou 398-5145

26

SMCQ EXOTICANADIANA

L'Ensemble de la SMCQ, direction Walter Boudreau. Louise-Andrée Baril, piano. Oeuvres de Hatzis, Sokolovic, Evangelista, Kucharzyk, Hui et Steenhuisen. Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau - 20 heures. Prix des billets: 23 \$ / 16 \$ étudiants et aînés - Réservations: 987-6919

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

CONCERTS CLASSIQUES

Un virtuose de l'image sans contenu

PRO MUSICA

Giuseppe Valentini: *Sonate en mi majeur*; Paul Hindemith: *Sonate pour violoncelle et piano en mi majeur* (1948); Jean-Sébastien Bach: *Suite pour violoncelle seul n° 2 en ré mineur*, BWV 1008; Edvard Grieg: *Sonate pour violoncelle et piano en la mineur*, op. 38. Nathaniel Rosen, violoncelle; Doris Stevenson, piano. Théâtre Maisonneuve, le 16 octobre 1995

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Certains artistes soignent leur look de manière si léchée qu'on croirait qu'une agence hollywoodienne est passée par là. C'est ce qui s'est passé lundi soir chez Pro Musica. Ce que les anglophones appellent le *stage deportment* atteint son paroxysme chez Nathaniel Rosen et son accompagnatrice Doris Stevenson. Même Dutoit paraît «ordinaire» face à tant d'affectation dans la présentation. Il y avait donc là une belle leçon à prendre par plusieurs sur l'art de monter sur scène. Le seul bénéfice de la soirée.

La *Sonate* de Valentini n'avait rien de baroque. Cette réalisation du continuo et cette interprétation sonnent tellement dépassées qu'on se demande si les interprètes ont entendu Harnoncourt, Koopman, Savall, voire de Tafelmusik. Cela sonne comme de la mauvaise musique russe néo-post-romantique et ne sert guère la cause de l'art.

On entendait déjà les habitudes de son du violoncelle: difficultés à garder une sonorité pleine, tendance à grincer dès qu'il faut jouer un peu fort (il tente beaucoup trop de pousser le son) et problèmes de justesse dans les attaques à partir du médium aigu et de clarté d'articulation dans l'extrême grave. On sentait déjà aussi la fragilité de la technique de la pianiste, compensée par une assurance scénique incomparable.

Le Hindemith fut pénible. Je ne prise pas la *Gebrauchmusik*; encore au moins faudrait-il bien la rendre.